



CHENIER



Bibliothèque de S.S.  
1709, St-Denis

LABELLE

1897-1945

HEBDOMADAIRE DEVOTÉ AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1945

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

49ème ANNEE — No 2

JOLIETTE, VENDREDI, 12 JANVIER, 1945

## Sur le Pont de la Régent

Le "Loup-Gareau" est revenu de ses vacances dans le Nord... On trouvera un article de lui dans cette présente édition.

Le Pont Belair sera reconstruit... Personne ne trouvera à redire: avant longtemps, le pauvre pont aurait été sous l'eau... C'est en septembre qu'il commença à afficher des signes de faiblesse... Dommage qu'il n'ait pas tenu encore un peu... car la construction du pont aurait fait un très bel ouvrage d'après-guerre!

L'Action catholique est une grande oeuvre. La meilleure définition qu'on ait trouvée de ce mouvement, jusqu'à date, est: "de la charité en action". Des cours d'action catholique seront bientôt donnés à Saint-Jérôme par Monsieur le chanoine Emile Dubois lui-même.

Même à 42 sous zéro, on se plaît sur le pont de la Régent...

113 adultes sont morts dans notre localité ou inhumés dans notre cimetière, au cours de 1944.

La fête des Rois est aussi passée...

C'est la fin de toutes les fêtes... Il y aura maintenant celles du carnaval... Tout le monde a repris la vie normale...

Un confrère écrit avec humour: "Enfin, les hommes de bonne volonté vont pouvoir respirer!"

Pas à dire, le père de famille, pendant cette période des fêtes, a été généralement dépeillé bien avant l'arbre de Noël...

"Le paradis à la fin de vos jours" est habituellement un souhait que les neveux et les nièces ne doivent pas faire trop souvent aux oncles riches...

L'esprit des fêtes disait un copain: "A sept dollars et demi les quarante onces, c'est de l'esprit qui coûte cher!"

Cette semaine nationale de la famille devrait porter des fruits abondants...

Appréciation: Le paysan; Les trouvez-vous de votre goût, ces moutons? Le touriste; Oui, mais je regarde s'ils SONT PURE LAINE.

"Le devoir est parfois de montrer plus de soi-même qu'on ne voudrait à des êtres qui ne nous comprendront jamais pleinement, et de cacher son âme à ceux pour lesquels on voudrait l'ouvrir toute grande". (Elisabeth Lesieur)

Les Allemands font des mouvements de résistance. Ça peut être long, cette bataille-là! Staline, Roosevelt et Churchill se rencontrent sans peine... certes pour en causer! Quand ils se réunissent, ces généraux, c'est pas toujours pour blaguer!

Du train où vont les événements, personne ne serait surpris si les élections fédérales étaient annoncées le mois prochain... On ne devait pas faire d'opposition au général McNaughton, le 5 février, mais voilà que les conservateurs progressistes annoncent qu'ils auront un candidat... Cette élection est lourde de conséquences...

Cette pensée est de Berlioz: "Il faut collectionner les pierres que l'on vous jette. C'est le commencement d'un piédestal".

Les dépenses de la Grande-Bretagne en temps de guerre s'élèvent à date à \$110,750,000,000, soit plus de \$2,350 par tête, pour chaque homme, femme et enfant du pays.

Horoscope du diable: C'est ce qu'à l'étranger on appelle "les morceaux du diable". C'est une légende, peu connue en France, et qui ne manque pas d'ingéniosité rare. La voici: Quand le diable fut précipité du ciel, il tomba sur la terre où il se brisa en plusieurs morceaux.

Sa tête roula en Espagne, et voilà pourquoi les Espagnols sont si fiers.

Ses mains tombèrent en Turquie, et voilà pourquoi les Turcs sont si rapaces.

Son cœur glissa en Italie, et voilà pourquoi les Italiens sont si sentimentaux.

Son ventre rebondit en Allemagne, et voilà pourquoi les Allemands sont si gourmands.

Ses pieds restèrent en France, et voilà pourquoi les Français courent toujours après les aventures.

## La Semaine Nationale de la Famille

Cette semaine a été la semaine nationale de la famille. Elle ne pouvait s'ouvrir sous de meilleurs auspices, dimanche dernier, alors qu'on célébrait dans toutes les églises la fête de la Sainte-Famille, si chère aux familles catholiques. Le culte de la Sainte-Famille est étroitement lié à l'histoire de la famille canadienne-française. En 1665, Mgr de Laval, par un mandement spécial, établissait la confrérie de la Sainte-Famille, spécialement destinée aux femmes mariées mais qui acceptait tout de même les jeunes filles.

Les réglemens de cette confrérie, qui étaient nombreux, recommandaient aux membres, entre autres choses: l'amour de Dieu au foyer et un grand respect pour les choses saintes; un amour sincère et cordial entre époux; le respect, l'obéissance, la douceur, la patience à souffrir leurs défauts réciproques; la sincérité du père dans son rôle de chef de famille et le bon exemple à donner à ses enfants; l'obligation des parents de bien élever leurs enfants, dans la crainte de Dieu et dans un sentiment profond d'honneur et d'honnêteté; la vigilance pour l'épouse afin que rien ne se perde ni se gâte dans sa maison; le soin de la mère d'habiller confortablement les enfants, sans affectation et sans vanité, bref toute une série de sages conseils, bien propres à promouvoir les intérêts de la famille dans un cadre de bonheur intime et de satisfaction mutuelle.

Trois siècles ou près sont passés depuis. Nos ancêtres gardèrent vivace le culte de la famille. La dernière guerre, le développement scientifique qui la suivit, cette seconde guerre dans laquelle la science a créé des merveilles, la facilité du déplacement, les amusements et les sports, la soif de liberté, la désertion des campagnes, le salaire facile des centres industrialisés, les mille occasions de dépenser, ont créé peu à peu la désertion du foyer, le désir d'une récréation hors de ses cadres, et de ce fait la décadence de la famille, cellule vitale d'une nation bien organisée.

Autrefois c'est dans la famille qu'on vivait. L'esprit de famille, les vieilles familiales, les traditions respectées et vécues, l'attachement aux parents, le respect qu'on portait au culte divin, étaient autant de remparts contre l'irréligion, l'immoralité et l'alcoolisme, trois maux qui ravagent à ce point la famille moderne que l'épiscopat a cru bon de jeter un cri d'alarme. L'épiscopat ajoute deux autres maux: la misère et l'insouciance.

Autrefois on travaillait ferme; on savait s'aider en plus. On savait aussi économiser. De nos jours l'économie n'est pas la vertu de plusieurs, et les années trop aisées que nous traversons, où les salaires abondent et où on peut même choisir son genre de travail, ont créé une insouciance telle que les années d'après-guerre pourraient être tragiques pour des milliers de foyers. Pourra-t-on, au lendemain de la guerre, alors que dans maintes régions cessera brutalement la prospérité artificielle qui présentement les caractérise, subir des semaines complètes d'inactivité ou se remettre à un autre genre de travail qui commencera, à cause des conditions d'hésitation où se trouvera la production civile, des salaires moins élevés, des enveloppes de paie moins pesantes.

On entend dire: les gouvernements y verront. Certes les gouvernements entreprendront des travaux gigantesques et de portée nationale; certes les allocations familiales seront très précieuses pour des milliers de foyers; certes les prestations d'assurance-chômage équilibreront temporairement un budget familial, mais...

Pour qu'il y ait du bonheur dans un foyer, pour qu'il y ait de la vertu dans un foyer, il faut un minimum de bien-être. Aux déshérités de la vie, aux impotents, aux infirmes, l'Etat doit apporter aide et assistance, comme cette assistance doit aussi aller à certaines classes de la société moins favorisées que d'autres. Mais l'économie est une grande vertu familiale; elle rend le foyer heureux et l'embellit; elle y amène l'aïeule; elle écarte l'alcoolisme; elle éloigne l'insouciance et installe la prévoyance à la table de famille; bref, elle est une sauvegarde pour la famille entière.

L'immortalité et l'irréligion peuvent-elles exister dans un foyer où règne l'esprit d'harmonie entre les époux, où se maintiennent la discipline sensée du père et le véritable dévouement de la mère, où les époux respectent la religion et les prêtres, où s'épanouissent, à côté du bon exemple, les vertus domestiques. La famille est la principale cellule de la nation; gardez la famille saine et la nation demeurera saine. La France est l'exemple le plus récent que nous offre l'histoire: divorce, frivolités, décadence des mœurs, laisser-aller familial, etc. Où tout cela l'a-t-il conduit?

Conclusion: il faut dans la famille, pour qu'elle vive, un bel esprit religieux et un bon esprit civique. Ce n'est qu'à ce prix que la nation à son tour vivra. Avant qu'il ne soit trop tard, chacun doit faire son examen de conscience.

LIONEL BERTRAND

## Ski-Tow dans le domaine Parent

Une innovation sportive des plus heureuses est l'installation d'un ski-tow et d'une glissoire dans le Domaine Parent. Voilà déjà quatre ans que M. Lucien Parent travaille avec ses hommes à aménager un terrain propice aux sports d'hiver. Son long et patient labeur, est amplement récompensé par le succès de cette entreprise matérielle, autant que par l'engouement des sportifs jérômains et de la jeunesse qui s'y adonnent avec entrain à leurs sports favoris.

Outre la côte de ski qui mesure 88 pieds, le monte-pente électrique pour les skieurs, il y a aussi une côte en glace pour les fervents du tabagran, et un chalet confortable et accueillant, où l'on peut se rafraîchir en dégustant une tasse de chocolat chaud, écouter une musique entraînée ou contempler la beauté du paysage environnant.

Le site de cette colline est enchanteur: abrité sous les pins, il domine la vallée qui s'étend à perte de vue et permet par temps clair, d'y voir se découper à l'horizon les gratte-ciel montréalais, l'imposante structure de l'Oratoire, St-Joseph, tout comme cette merveille d'architecture moderne qu'est l'Université de Montréal.

Bref, outre les attrait naturels de ce centre sportif, il est à noter tous les avantages qu'il offre au point de vue moral, pour notre jeunesse masculine et féminine, qui peut s'adonner à loisir à un sport sain, en plein air.

à proximité de leur foyer et presque sous les yeux de leurs parents, heureux et enthousiasmés de les voir s'ébrouer dans l'air vif de nos Laurentides de façon saine et purement sportive.

Félicitations chaleureusement M. Lucien Parent de son initiative, tout en lui souhaitant plein succès.

## Diner-Causerie du club Rotary

Le lundi 15 janvier aura lieu le premier dîner-causerie de la nouvelle année 1945. À l'hôtel Lapointe. Le conférencier sera M. Léo Cadieux, journaliste et correspondant de guerre. M. Cadieux qui est récemment revenu d'un séjour de quelques mois en France, aura sûrement d'intéressants souvenirs à évoquer pour les auditeurs-convivés du club Rotary jérômien.

## Faux chèque

Paul Portelance, de Montréal, un récidiviste qui terminait sa troisième année de prison de Bordeaux, pour vol, attend en détention à Saint-Jérôme, de comparaitre devant le magistrat sous l'accusation d'avoir donné un chèque sans fonds de banque, à Mlle Coëlle Charette, du Café Bombance, à Saint-Jérôme. Son procès est fixé au 29 janvier courant.

## Nouveau gérant de banque

M. Lucien Villeneuve, ci-devant de Montréal, est récemment arrivé en notre ville avec sa famille. M. Villeneuve est nommé gérant de la banque de Montréal, en remplacement de M. R.P. Gendreau, qui occupera à l'avenir ce poste à Saint-Césaire, dans le comté de Rouville. M. Villeneuve a déjà fait un stage de six ou sept mois à Saint-Jérôme, titre de gérant de la banque de Montréal en remplacement de M. Rabouin, vers 1938. Nous lui souhaitons ainsi qu'à sa famille, la plus cordiale bienvenue, en notre nom et au nom de la population jérômienne.

## Chambre de Commerce

Une assemblée spéciale de la Chambre de Commerce Senior, aura lieu lundi soir prochain, à l'heure habituelle. On y décidera d'importantes questions de régie interne.

## Décoré par le Roi

Le sergent-major régimentaire Roméo Couvrette, M.E. du Centre d'instruction militaire de St-Jérôme, vétérinaire de la guerre 1914-18, a été décoré par le roi à l'occasion du Nouvel An. Nous félicitons chaleureusement ce brave militaire qui est encore au poste.

## FROID INTENSE

Nous avons eu la fin de semaine la plus froide de l'hiver; le thermomètre de la station météorologique de Saint-Jérôme enregistrait 35° sous zéro. Des skieurs descendus des Laurentides dimanche soir, nous signalaient un froid de 42° sous zéro dans les montagnes du Nord. Dure guerre là-bas, dur hiver au Canada!

## Bénédictin de skis et Ski-Tow dimanche

Dimanche prochain, à la messe de 11.15 hres, en la paroisse de St-Antoine des Laurentides, aura lieu la bénédiction des skis, par M. le curé T. Paquette.

Au cours de l'après-midi, il y aura deux heures de sport en plein air sont invités à cette fête unique qui ouvre la saison de ski officiellement.

Les amateurs de ski de Montréal n'ont qu'à prendre la route no 41 pour arriver directement au Ski-Tow de Saint-Jérôme Boisclair, par M. Charles Aubrey, ainsi que de nombreuses personnes de Saint-Jérôme et des environs.

Il y aura des courses de ski: slalom pour hommes et femmes, et des sauts auxquels prendront part les skieurs masculins. Tous les amateurs de ski de sport en plein air sont invités à cette fête unique qui ouvre la saison de ski officiellement.

Les amateurs de ski de Montréal n'ont qu'à prendre la route no 41 pour arriver directement au Ski-Tow de Saint-Jérôme Boisclair, par M. Charles Aubrey, ainsi que de nombreuses personnes de Saint-Jérôme et des environs.

## Défi du Ste-Anne des Plaines

Le Club de Hockey de Sainte-Anne des Plaines lance un défi à tout club amateur. Préférences: Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme, Terrebonne, Saint-Lin, Saint-Esprit. S'adresser au gérant, Edmond Clément, Sainte-Anne des Plaines, Tél. 604 r. 2.

## Nommé marguillier à St-Janvier

M. Arthur Cardinal, ancien maître de chapelle à Saint-Janvier pendant vingt ans, a été nommé marguillier de la paroisse de Saint-Janvier, lors d'une réunion des francs tenanciers tenue le 31 décembre.

## M. Boulich élu maire de Saint-Janvier

M. Victor Boulich, cultivateur et industriel de Saint-Janvier (Beaver Product Co.), a été élu par acclamation maire de la paroisse de Saint-Janvier, mercredi. Il succède à M. David Gladu, service dans l'administration publique, se retire de la scène municipale.

La mise en nomination avait lieu, mercredi. Elle comportait aussi la mise en nomination de trois conseillers, MM. Jean Le-doux, vol. attend en détention à Saint-Jérôme, de comparaitre devant le magistrat sous l'accusation d'avoir donné un chèque sans fonds de banque, à Mlle Coëlle Charette, du Café Bombance, à Saint-Jérôme. Son procès est fixé au 29 janvier courant.

## PLUSEURS QUESTIONS DEVANT LE CONSEIL DE VILLE

Laurentian Art pottery  
M. Viktor Kominick, propriétaire de Laurentian Art Pottery, est venu devant le Conseil afin de présenter une requête pour l'achat d'une certaine partie de terrain pour l'agrandissement futur de son usine, dans le sud de la Ville. Le Conseil recommande qu'un lot mesurant 150 pieds de longueur en front vers le nord-ouest, sur une rue projetée, par 100 pieds de profondeur, soit vendu à la Laurentian Art Pottery, pour le prix de \$300.00 payable \$100.00 lors de la signature de l'acte de vente, et la balance \$200.00 payable le 15 décembre 1945, sans intérêt.

Régis Moteur Ltée  
M. David Zittler, représentant de Régis Moteur Ltée, est venu devant le Conseil afin d'acquiescer à un terrain de la ville de Saint-Jérôme pour la construction d'une usine. Le conseil municipal consent à céder un terrain de 50 x 100 pieds pour une période de dix ans par bail emphytéotique, pour un prix de \$1,000 comptant. Cette usine devant servir uniquement à l'assemblage et à la construction de moteur "Régis" ou industrie connexe. La Compagnie devra ériger dans les douze mois une bâtisse d'au moins 25 pieds par 30 pieds en blocs de ciment, ou en bois.

Pont Vanier  
Un représentant de la firme Baulne et Léonard, est venu rendre compte au maire Aubry et au Conseil, relativement à la réparation du pont Vanier. M. W. Léonard prépare des plans et des estimés approximatifs pour la reconstruction de ce pont.

Avant de décider cette question, le maire Aubry propose de demander à M. Blanchard, député provincial, afin d'obtenir l'assurance par écrit, que le Ministère des Travaux Publics de Québec accordera à la Ville de Saint-Jérôme, un octroi et quel en sera le montant.

Des affirmations... Le Comité recommande que des sondages soient faits sous la surveillance conjointe de l'ingénieur de la Ville, M. A. Morin, et MM. Baulne & Léonard, afin de déterminer la nature du sol et partant le genre de construction du pont projeté.

Emprunt  
Le Conseil municipal, conformément à la loi mise en force le 26

septembre 1944, avait été autorisé à emprunter \$22,500.00 applicable à la construction des sections "A" et "B" d'un système d'égout dans l'avenue Legault, depuis la Rivière du Nord jusqu'au centre de la rue St-Georges.

Cette fois, le Conseil Municipal demande à la Commission Municipale de Québec de l'autoriser à emprunter pour une nouvelle période de dix ans, un montant de \$5,700.00 applicable au paiement de la balance due sur l'emprunt autorisé préalablement, par le règlement No 242 N.S. conformément au tableau d'échéance soumis par le trésorier de la Ville de Saint-Jérôme.

Augmentation de salaire  
Le salaire des journaliers est porté à \$0.50 sous de l'heure et celui des chauffeurs de camions à \$0.60 de l'heure.

Seniorité des employés  
La seniorité des employés municipaux est établie définitivement et conformément à la liste no 1 présentée au Conseil municipal; elle sera en vigueur à l'avenir.

Avis de règlement  
M. l'échevin Danis a donné avis au Conseil municipal qu'il proposera un règlement pour autoriser la Ville de Saint-Jérôme à emprunter une somme additionnelle de \$25,000.00 pour parachever les travaux d'aqueduc et d'égouts.

Maire suppléant  
L'échevin Hervé Trudel est nommé maire suppléant pour le prochain trimestre.

Projet d'achat de terrain  
Le Conseil de Saint-Jérôme offre d'acheter de la Dominion Rubber Co. les lots Nos: 8-42 et 8-47 à 8-69 inclusivement pour la construction d'une clinique ou pour toutes autres fins d'intérêt public. Ces terrains sont situés entre les propriétés de MM. Geo. Ed. Hamel, père, et Joseph-Person, et entre la rue Labelle et la Rivière du Nord.

Partie de cartes  
La salle du Poste des Pompiers sera mise gratuitement à la disposition de M. le curé Théobald Paquette, les 30 et 31 janvier courant, pour des parties de cartes au profit des œuvres de la paroisse de Saint-Antoine des Laurentides.

## LE PONT BELAIR SERA RECONSTRUIT

L'hon. Maurice Duplessis a officiellement annoncé, lundi dernier à Montréal, la reconstruction du Pont Plessis-Belair. La reconstruction de ce pont était prévue, surtout depuis le mois de septembre, lors qu'à charpentier, se accusa subitement des signes de faiblesse.

Le 20 décembre, des avis publics furent publiés dans les journaux, en vertu de Loi de la protection des eaux navigables, lesquels avis informèrent le ministre des Travaux Publics d'Ontario du désir du gouvernement provincial de procéder à la reconstruction de ce pont.

Les plans avaient été approuvés par l'hon. R. Lorrain, ministre des Travaux Publics, le 13 décembre.

Le nouveau pont gardera le nom de "Plessis-Belair". Il sera construit de façon à éviter le chemin sinueux actuel qui y conduit, et du côté de Sainte-Thérèse arrivera au remblai érigé il y a quelques années, par M. Belair qui, dans le temps, avait l'intention de le reconstruire.

Le contrat est accordé à la Cie Dufresne, de Montréal. Le nouveau pont aura quatre chemins de circulation de 11 pieds de largeur; il y aura de chaque côté des trottoirs et d'imposants garde-fous. Il aura 1,600 pieds de long et comportera huit piliers en béton armé. Les travaux sont commencés de mardi et seront terminés tôt au cours de l'été.

Ce pont étant construit, la route Montréal-Sainte-Agathe sera une des plus belles, sinon la plus belle de la province. Les automobilistes en général, les touristes, les milliers de personnes qui ont des camps dans les Laurentides fréquentent hebdomadairement cette route, la plus fréquentée de la Province.

Le Ministère de la Voirie d'étudie également la possibilité d'élargir la route de Rosemère à Saint-Jérôme, de façon à lui donner un chemin de circulation additionnel. Un tel projet avait été étudié par l'hon. M. Bouchard, il y a deux ans, mais avait été mis de côté par la suite.

## M. LE CHANOINE EMILE DUBOIS DIRIGERA L'ECOLE D'ACTION CATHOLIQUE

La vie paroissiale de Saint-Jérôme évolue et se développe de façon prodigieuse sous l'impulsion et les directives d'un apôtre aussi zélé et averti que M. le chanoine Emile Dubois, notre dévoué curé.

Voici qu'il dotera très prochainement notre population jérômienne d'une Ecole d'Action Catholique, filiale de l'Institut Pie XI, de Montréal. Ces cours d'action catholique sont affiliés à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, et seront diffusés au sein de la population par l'entremise de ce professeur judicieux et compétent que fut durant plusieurs années monsieur le chanoine Dubois, autrefois professeur au séminaire de Sainte-Thérèse.

Ces cours qui débiteront vers la fin de janvier, auront lieu tous les mercredis soirs, à huit heures et quart, dans le sous-sol de l'église paroissiale, et ils continueront toutes les semaines, le même jour et à la même heure, jusqu'au mois de juin.

Les sujets à l'étude seront: La doctrine sociale de l'Eglise, l'Action catholique dans le monde, et des données sur l'histoire de l'Eglise. Monsieur le chanoine Dubois, qui a apporté un grand soin à la préparation de ces cours à l'intention de ses paroissiens, les a également mis à la portée de toutes les intelligences avides de s'instruire et de se renseigner plus à fond sur les grandes vérités de la religion catholique.

Toute la population jérômienne est instamment convoquée à ces soirées d'études du mercredi soir. Il va sans dire que la jeunesse des deux sexes est invitée à se joindre aux adultes, afin de profiter comme eux de la diffusion d'un enseignement de haute portée morale et chrétienne. Les enfants d'âge scolaire et les plus jeunes sont exclus.

## On chuchote... en dehors du moulin!

A quand donc le p'tit procès!

Dans la période des fêtes nous nous sommes abstenus de polémique... M. Gareau a cru que nous avions décidé de nous taire... Il a alors passé de bonnes fêtes; nous aussi, avec moins de John Dewar que d'autres, mais d'une façon fort intéressante quand même... Et voilà que nous recommençons... Ce n'est pas nous que M. Gareau fera chanter!

Mais à quand donc le procès qu'il nous avait promis?... Et promis comme cadeau de Noël par-dessus le marché!

Vous savez à quel propos? Dans notre édition du 7 décembre, nous avons écrit un article intitulé "Sollicitation scandaleuse"; nous dénoncions l'Echo du Nord qui se faisait une spécialité (il y en a de toutes sortes!) de solliciter de l'annonce des hôteliers et des épiciers licenciés...

Dans son édition du 15 décembre, après une colère bleue à la Bracken ou à la Dreux, M. Gareau se fendait d'un article pour crier que nous entrions dans sa vie privée, et qu'il nous mènerait pour Noël devant les tribunaux...

Ca fait bien vingt jours de cela... Depuis nous avons attendu de jour en jour le papier légal qui nous eût avisé que M. Gareau nous conduisait devant le juge... De jour en jour, rien. Ce matin, rien à la malle... Rien, toujours rien. Devions-nous croire que M. Gareau ne voulait faire que de l'intimidation, que du chantage? Ce n'est pourtant pas son genre!

L'article touchait la vie privée de M. Gareau? En quoi et comment? Que M. Gareau, ou ses représentants, ou ses sollicitateurs passent dans les magasins de chocolats pour avoir des annonces de chocolats, dans les garages pour obtenir des annonces de pneus ou d'essence, dans les magasins de tabac pour obtenir des annonces de briquets et de pipes, dans les pharmacies pour obtenir des annonces de parfums, très bien! Mais quand on sait que les hôtels et les épiciers licenciés ont des permis de la Commission des Liqueurs, que ces permis peuvent être annulés n'importe quand, que M. Gareau est le grand manitou du comté et qu'il a un journal... il faudrait être imbécile pour ne pas voir le racket.

Encore si l'Echo du Nord se contentait d'avoir des hôteliers ou des épiciers licenciés, une annonce de temps à autre, à l'occasion des fêtes ou de toute autre circonstance spéciale, personne ne trouverait à redire...

Les premiers à en être mécontents, ce sont les hôteliers et les épiciers licenciés eux-mêmes... Les premiers n'ont aucune raison d'annoncer dans la région, leurs établissements doivent refuser de la clientèle; les seconds n'ont aucune raison d'annoncer qu'ils vendent de la bière, quand on sait qu'ils n'en ont pas assez pour donner satisfaction à leur clientèle régulière...

M. Gareau ne nous fera jamais croire, ni à nous ni à la population, que les hôteliers, pris subitement d'un saint zèle ou d'une profonde amertume pour lui, se soient tous donnés le mot pour venir lui porter de l'annonce... Edition du 22 décembre, 42 annonces d'hôteliers ou d'épiciers licenciés; édition du 29 décembre, 41; édition du 5 janvier, 37. Quelle, qui probablement à cause des tempêtes, n'ont pu venir à temps donner leur annonce! Comptez-les cette semaine, ça en vaut la peine!

Nous n'avons rien à retirer de l'article, pas un mot. Même plus, nous avons l'intention de le répéter, car plusieurs personnes ont regretté de ne pas l'avoir lu, et plusieurs hôteliers et épiciers voudraient l'encadrer pour le garder...

Nous soulignons deux potins publiés récemment dans l'"Echo du Nord", par Bernard Gareau. Nos lecteurs pourront apprécier le style recherché, distingué et poli de ce brillant journaliste.

"Si oui, cela fait penser à l'autruche qui en face du danger, s'enfuit la tête dans le sable, mais il reste toujours le derrière... qui dépasse. C'est pourquoi, M. Bertrand pourrait bien, un de ces jours, attraper un coup de pied dans le "Civis".

"Qu'il crache un discours ou qu'il ponde un article, les idées de M. Civis Bertrand viennent toujours du ventre et jamais du coeur... Et nous sommes pénétrés, car, d'ordinaire, ce qui se pond ne vient pas du... coeur..."

Et dire que cette feuille de chou, mal rédigée, mal écrite, plate et écervelée, circule dans le public... Belle publicité pour une ville comme Saint-Jérôme!

(à suivre à la dernière page)

**OPTOMETRISTE-OPTICIEN**  
 Bachelier en Optométrie  
 Diplômé de l'Université de Montréal  
 Spécialité  
**EXAMEN DE LA VUE**  
 Correction des troubles  
 musculaires des yeux  
 Prescriptions de verres

**PAUL E. TALBOT, Ba. O.**  
 330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME  
 Pour consultations : Tél. 171  
 A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

**BUREAU-CHEF : 6761, rue St-Hubert, MONTREAL**

## DEUX MAGNIFIQUES PROSES

### PROFILS DE JEUNES FILLES

Aimer les jeunes filles? Moi, j'ai pour elles l'admiration platonique et désintéressée d'un célibataire déjà mûr, qui frise la quarantaine et qui songe, non sans mélancolie, au temps lointain où il a manqué le coche du mariage. Je me retourne pour les voir passer, mais elles passent sans me voir. Je devine, à leur regard distrait, que pour cet "âge sans pitié" je ne suis plus qu'un indifférent.

C'est à l'impassibilité de ces jeunes visages qu'on peut constater l'approche de la maturité commençante.

Au début, cela ne laisse pas d'être triste et humiliant, mais avec un peu de philosophie, on s'y fait, et on se résigne à n'être plus qu'un observateur bienveillant et sans prétention: on rajoint ses yeux, en les posant de préférence sur des figures printanières, comme un vieil amateur d'horticulture, devenu pauvre, s'arrête devant l'étalage d'un marchand de fleurs et contemple, avec un sourire admiratif, les azalées couleur de chair, les chromatelles d'or pâle, les orchidées rares, qui iront s'épanouir dans les jardins des gens riches.

Elles deviennent rares, les jeunes filles. Je parle naturellement des vraies jeunes filles. Je ne range pas dans cette catégorie de niaisées poupées vivantes, sans instruction et sans initiative, qui n'ont pas deux idées dans la tête; je n'y mets pas non plus ces filles à la mode, qui ont été élevées en serre chaude, dans une atmosphère mondaine et artificielle.

Celles-là n'ayant pas d'enfance n'ont que l'apparence de la jeunesse. Elles se maquillent déjà à dix-huit ans, comme de vieilles coquette sur le retour; elles n'ignorent rien, parlent de tout avec une précocité et un aplomb effrayants, ont des allures garçonnières, et stérilisées à force de culture — elles ne possèdent plus ni cœur ni cervelle, ni enthousiasme ni sensibilité.

Non, la vraie jeune fille est comme un fleur qui a encore sur ses pétales le velouté de l'enfance, mais d'où s'exhale déjà le vrai parfum de la femme. Elle est avant tout naturelle et simple, son esprit est plein de pudiques réserves et d'innocentes audaces.

Elle s'est développée harmonieusement avec les années et n'a pas été forcée par une culture hâtive. On lui a laissé toute sa spontanéité, toute sa grâce virgine. On l'a initiée à la vie, en lui apprenant de bonne heure à savoir se décider elle-même et à avoir la responsabilité de ses actions. Elle se montre telle qu'elle est, avec ses qualités et ses défauts, ses aversions et ses sympathies, et comme tout ce qui est naturel est un charme pour les yeux et le cœur, si peu douée qu'elle soit sous le rapport de la beauté, elle plaît néanmoins, parce que ses yeux limpides et son franc sourire reflètent la santé et la gaieté de son âme.

En un mot, elle est jeune, et elle emporte partout avec elle, comme une auréole, cette délicieuse couleur d'aube de la jeune fille.

C'est d'elle qu'on peut dire, avec le poète Nicolas Le-nau: "Une jeune fille, c'est comme une promesse."

ANDRE THEURIET

### CE QUE VALENT LES VIEUX

Honneur donc aux pères et aux mères, honneur et respect, ne fût-ce que pour leur règne passé, pour ce temps dont ils ont été les seuls maîtres, et qui ne reviendra plus; ne fût-ce que pour ces années à jamais perdues, et dont ils portent sur le front l'auguste empreinte!

Voilà votre devoir, enfants présomptueux, et qui paraissent impatients de courir seuls dans la route de la vie. Ils s'en iront, vous n'en pouvez douter, ces parents qui tardent à vous faire place; ce père, dont les discours ont encore une teinte de sévérité qui vous blesse; cette mère, dont le vieil âge vous impose des soins qui vous importunent; ils s'en iront, ces surveillants attentifs de votre enfance, et ces protecteurs animés de votre jeunesse; ils s'en iront, et vous cherchez en vain de meilleurs amis; ils s'en iront, et dès qu'ils ne seront plus, ils se présenteront à vous sous un nouvel aspect; car le temps qui vieillit les gens présents à notre vue, les rajoint pour nous quand la mort les a fait disparaître; le temps leur prête alors un éclat qui nous était inconnu: nous les voyons dans le tableau de l'éternité, où il n'y a plus d'âge, comme il n'y a plus de gradation; et, s'ils avaient laissé sur la terre un souvenir de leur vertu, nous les omerions en imagination d'un rayon céleste, nous les suivrions de nos regards dans le séjour des élus, nous les contemplerions dans ces demeures de gloire et de félicité; et, près des vivants couleurs dont nous composons leur sainte auréole, nous nous trouverions effacés, au milieu même de nos beaux jours, au milieu des triomphes dont nous sommes le plus éblouis.

MADAME DE STAEL

**La colonne de beauté**  
 dirigée par  
**Cousine Blanche**  
 Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



**EFFET TEMPORAIRE DE L'ONDULATION PERMANENTE.**  
**QUATRE POINTS IMPORTANTS A CONSIDERER**

Si vous voulez que votre ondulation vous donne satisfaction, avant de confier votre chevelure à une coiffeuse, considérez les quatre points suivants:

- 1.—Une ondulation à trop bon marché est rarement satisfaisante. C'est une fausse économie que de se laisser tenter par l'extrême bon marché. Les services d'une opératrice vraiment compétente ne se donnent pas pour rien et le matériel qui sert à donner une ondulation coûte de l'argent — sans parler de l'outillage qui est fort dispendieux. Donc par prudence, n'hésitez pas à payer un prix raisonnable pour votre "permanente" — et grâce au perfectionnement des méthodes, les prix sont bien diminués depuis cinq ou six ans.
- 2.—Considérez la vitesse de la pousse des cheveux — Les cheveux de certaines femmes poussent très lentement — et ce sont celles qui tiennent le plus longtemps leur ondulation dure depuis toujours. Si vos cheveux poussent vite, sachez d'avance que votre ondulation ne durera qu'un laps de temps relativement court.
- 3.—Considérez l'état de santé de votre chevelure — Une personne dont le cuir chevelu et les cheveux ne sont pas parfaitement

**LE TRAVAIL DE GUERRE EST BIEN RÉNUMÉRÉ!**



**On Demande 300 Femmes ou Jeunes Filles**

**Pour travailler dans une industrie de guerre à 18 milles de Montréal**

- Age 18 ans ou plus
- Travail facile et intéressant
- Bon salaire
- Résidences confortables
- Facilités de transport
- Services Religieux
- Récréations Variées

S'adresser au Bureau du Service Sélectif National le plus rapproché de votre localité. Ref. No BR 869.

**Seulement 1 tasse de viande DANS CE Soufflé au Poulet**



**MAGIC BAKING POWDER**

FABRICATION CANADIENNE

On joignit à l'almanach des horoscopes généraux et des propriétés particulières. Beaucoup de personnes attribuent à Matthieu Laensbergh, dont le premier almanach parut à Liège en 1636, ce singulier progrès de l'almanach. On trouvait en effet dans le livre supputé par lui des pronostications et des bizarreries médicales. Mais il avait été devancé par Pierre Larrivey, poète dramatique et astrologue champenois, de 1618 à 1648, son almanach avec grandes prédictions. Cet homme, dont les almanachs du midi de la France continuent de porter le nom, comme les Liégeois conservent celui du bon chanoine Matthieu Laensbergh, croyait lui-même à ses prophéties, qu'il faisait avec méthode, d'après les thèmes astrologiques. Il ne mangeait point de poisson, parce que, selon son horoscope, il devait mourir étranglé par une arête; accident qui n'eut pas lieu.

### Les Almanachs

Nos ancêtres, dans les temps reculés, traçaient le cours des lunes pour toute l'année à venir sur un petit morceau de bois carré, assez semblable à ce qu'on nomme l'entaille des boulangers; ils appelaient cet ustensile **Al mon Agt** (observations de toutes les lunes). Voilà, selon quelques doctes, l'origine et l'étymologie des almanachs.

Les Romains avaient leur calendrier. Les Egyptiens, engagés par la beauté du ciel à observer les astres, obligés par les défordres annuels du Nil à mesurer tous les ans leurs terres, avaient dû mettre en pratique la partie surtout des sciences mathématiques qui tient à l'astrologie. Mais nous ne savons ni s'ils avaient des almanachs, ni quelle en était la forme.

Chez les nations modernes, l'almanach ne fut longtemps qu'un calendrier, qui ne contenait que les fêtes ecclésiastiques et les noms des saints. On dit que ce fut Jean Müller, plus connu sous le nom de Regiomontanus, qui le premier, en 1473, ajouta à l'almanach le cours du soleil, de la lune et des planètes.

Pour appuyer ce fait, nous regrettons de n'avoir pas vu l'almanach que Fischer découvrit à Mayence en 1894, et qui passe pour le plus ancien des almanachs, puisqu'il fut imprimé pour l'année 1457, tout à fait à la naissance de l'imprimerie. Or, la nature d'un almanach permet de supposer que celui de 1457 a été imprimé vers la fin de l'année précédente. Le paillard de 1457 étant le plus ancien des livres imprimés avec date, l'almanach trouvé par Fischer serait donc le premier produit de l'imprimerie. Mais nous ignorons ce qu'il contient.

Après qu'on eut ajouté à la nomenclature du calendrier les opérations astronomiques, on alla plus loin; on fit des pré-

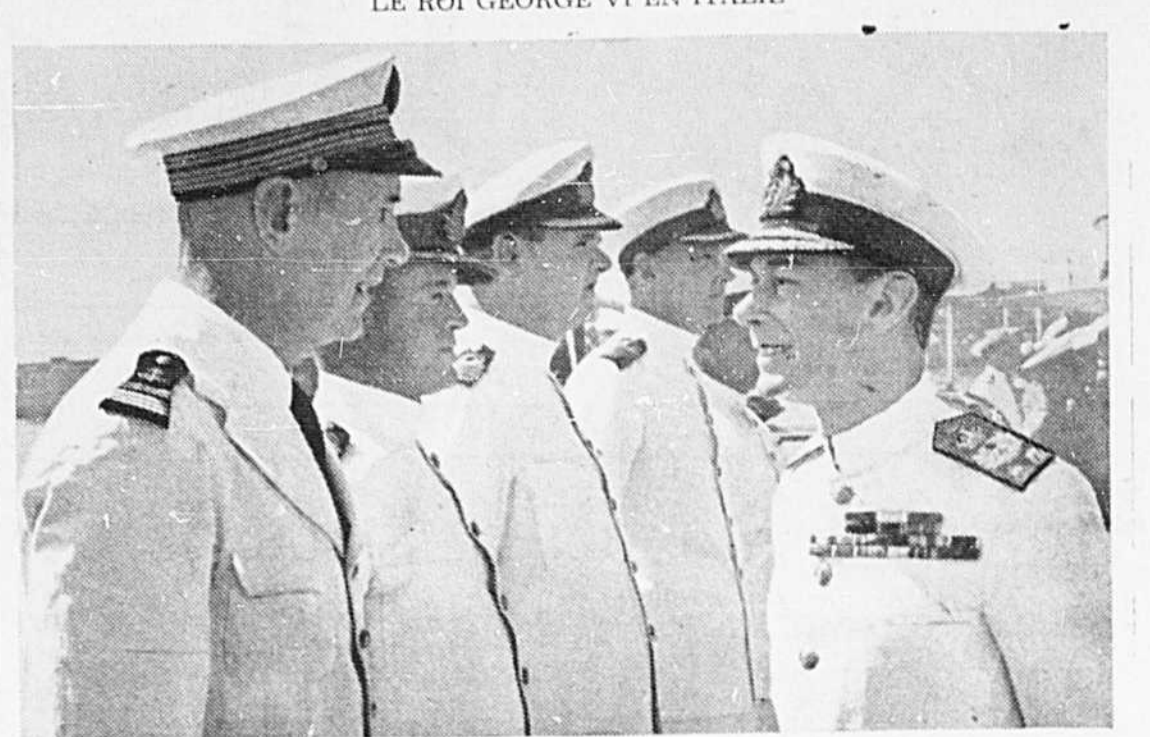
dictions On joignit à l'almanach des horoscopes généraux et des propriétés particulières. Beaucoup de personnes attribuent à Matthieu Laensbergh, dont le premier almanach parut à Liège en 1636, ce singulier progrès de l'almanach. On trouvait en effet dans le livre supputé par lui des pronostications et des bizarreries médicales. Mais il avait été devancé par Pierre Larrivey, poète dramatique et astrologue champenois, de 1618 à 1648, son almanach avec grandes prédictions. Cet homme, dont les almanachs du midi de la France continuent de porter le nom, comme les Liégeois conservent celui du bon chanoine Matthieu Laensbergh, croyait lui-même à ses prophéties, qu'il faisait avec méthode, d'après les thèmes astrologiques. Il ne mangeait point de poisson, parce que, selon son horoscope, il devait mourir étranglé par une arête; accident qui n'eut pas lieu.

Mais encore Pierre Larrivey ne fut pas non plus l'inventeur des almanachs à prophéties. Il fut devancé en France par Nostradamus et par d'autres; car, en 1579, Henri III défendit, dans une ordonnance formelle, à tout faiseur d'almanachs d'avoir la témérité de faire des prédictions sur les affaires de l'Etat ou des particuliers, soit en termes expressés, soit en termes convertis.

Il paraît que les almanachs supputés dans le genre de Liégeois ont été créés aux Pays-Bas. Des savants en attribuent la fondation à Pierre Van Bruhesen, docteur et astrologue de la Campine, mort à Bruges en 1571. Il publia dans cette ville, en 1559, son **Grand et perpétuel Almanach**, où il indique scrupuleusement, d'après les principes de l'astrologie judiciaire, les jours propres à purger, baigner, raser, saigner, couper les cheveux et appliquer les ventouses; le tout suivi de prédictions particulières et générales d'événements annoncés dans un style obscur.

Ce fameux modèle de l'almanach de Liège causa d'autant plus de rumeur à Bruges, que le magistrat, qui donnait solennellement dans l'astrologie, fit les défenses les plus expresses, à quelconque exerçât dans sa ville le métier de barbare, de rien entreprendre sur le menton de ses concitoyens les jours prohibés.

Un médecin de Bruges, François Rapaert, fâché de voir qu'un almanach empiété à si heureusement sur la Faculté, lança alors



Le deuxième jour de sa visite au théâtre de guerre, Sa Majesté le Roi George VI a inspecté des unités des marines alliées dans la baie de Naples. Il était accompagné par l'amiral sir John Cunningham, commandant en chef de la flotte méditerranéenne. Ci-dessus, le Roi parlant à un officier de marine, à bord d'un cuirassé britannique.

### Un enlèvement

La Société des Editions Pascal inaugure une collection de romans populaires à fort tirage par la publication d'un récit passionnant d'Adrienne Maillot qui s'intitule **UN ENLEVEMENT**. Ce roman, écrit dans un style aussi alerte que PEUVENT-ELLES GARDER UN SECRET ? du même auteur, obtiendra, sans aucun doute, un immense succès. Mlle Maillot a déjà publié plusieurs ouvrages qui ont bien établi sa réputation de narratrice vivante et qui lui ont valu d'être appelée la "Maçali du Canada". D'autres l'ont déjà comparée à Colette Yver.

**UN ENLEVEMENT** raconte "histoire pathétique et bouleversante d'une jeune fille séduite par un homme sans cœur et qui, grâce à ses vertus de caractère, parvient, dans un ensemble de circonstances propres à tenir constamment l'intérêt du lecteur en éveil, à résoudre dans le bonheur le difficile problème de sa vie.

De tous les romans populaires actuellement en vente, il n'en est aucun qui offre plus d'intérêt que celui-ci. Il est bien écrit et le récit, conduit avec vivacité, est extrêmement émouvant. C'est une oeuvre saine, édifiante, qui peut être mise entre toutes les mains.

**UN ENLEVEMENT** fort volume de près de 300 pages, est en vente chez l'éditeur et dans toutes les bonnes librairies au prix de \$1.25 l'exemplaire (\$1.35 par la poste).

Le mois de janvier et le début de février sont des périodes d'activités municipale dans bien des villes et villages.

La fonction de maire devient parfois une sorte de profession. Montréal, Québec, Hull, Ottawa, viennent d'annoncer une série de maires réélus. D'après des informations puisées dans "Le Devoir", cet usage des premiers magistrats se succédant perpétuellement à eux-mêmes n'est pas très ancien. Il remonte pour Montréal à 1914 avec l'avènement de M. Médéric Martin qui porta le collier symbolique durant douze années presque successives. M. Camille Houde n'a pas encore atteint cette permanence, mais à l'expiration de son terme en 1947, M. Houde aura onze années de service à la mairie. M. Raynault se place en troisième position avec huit ans de magistrature municipale.

Evitons les appartements surchauffés. L'écoulement normal que doit dégager les fosses nasales se trouve arrêté si les appartements sont surchauffés.

Entendu au marché Bonsecours: Les clients: — Les oeufs sont bien petits. Réponse du cultivateur: — Les prix aussi, madame.

D'annonçantes révélations ont été faites à la réunion annuelle du Conseil médical anglo-soviétique hier, par le professeur N.N. Priorov, directeur de l'Institut soviétique de traumatologie et d'orthopédie.

Le professeur Priorov a exposé les résultats merveilleux obtenus en chirurgie dans la reconstruction des membres mutilés par l'emploi de tissus de cartilages d'os pris sur des cadavres.

Il a déclaré que les chirurgiens de l'armée rouge ont pu faire retourner au front 70 pour 100 des blessés.

Sir Alfred Webb-Johnson, président du Conseil médical anglo-soviétique, a déclaré que l'utilisation de chair ou d'os pris sur des

**TON PAIN EST UN VRAI RÉGAL!** IL EST FACILE À FAIRE AVEC LA **LEVURE ROYAL**



**Seulement 2¢ par jour vous protègent contre les non-réussites!**

**L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ**

### DONNEZ AUX PAUVRES

Donnez! afin que Dieu, qui dote les familles, Donne à vos fils la force, et la grâce à vos filles; Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit; Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges; Afin d'être meilleurs; afin de voir les anges; Passer dans vos rêves la nuit!

Donnez! Il vient un jour où la terre nous laisse. Vos aumônes là-haut vous font une richesse. Donnez! afin qu'on dise: Il a pitié de nous! Afin que l'indigent que glacent les tempêtes, Que le pauvre qui souffre à côté de vos fêtes, Au seuil de vos palais fixe un oeil moins jaloux.

Donnez! pour être aimés du Dieu qui se fit homme. Pour que votre foyer soit calme et fraternel; Donnez! afin qu'un jour à votre heure dernière, Contre tous vos péchés vous ayez la prière D'un mendiant puissant au ciel!

VICTOR HUGO

cadavres n'a pas été tentée en Grande-Bretagne, et que d'ailleurs la population britannique y répugne. Il a ajouté: "Peut-être quelque jour..."

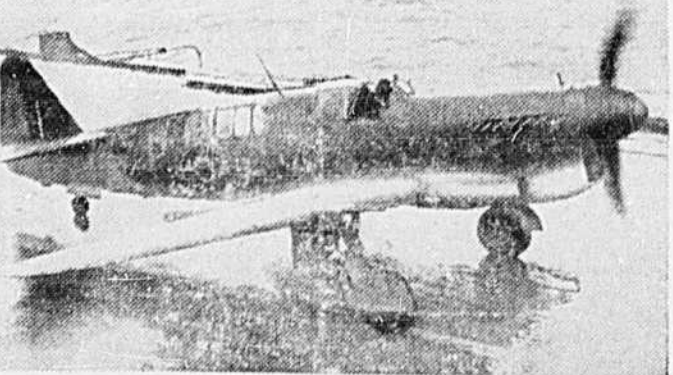
Un homme avait acheté un cheval sans le voir. Quand l'animal arriva, il était mort. Ne voulant pas perdre son \$200, l'acheteur vendit des billets de tirage à \$1. Il retira ainsi \$500, comme le gagnant fut le seul à protester, il lui remit son dollar. C'est ce qu'on appelle un homme d'affaires.

Si les divorces aux Etats-Unis continuent de se multiplier au rythme actuel, en 1967, 51 p. c. des mariages se termineront par un divorce. Les divorces en Ontario sont passés de 747 en 1939 à 1,080; en Angleterre, ils se sont multipliés par six, en dépit de la lutte pour la civilisation chrétienne. L'évêque de Bristol y voit un péril national. "Relations"

On dit communément: les plaisirs de l'auto... Mais l'appréciation ne s'applique pas à l'hiver... Pour la neige, l'hiver 1944-45 établit un record, du moins pour celle tombée à date. Les statistiques disent qu'il en est tombé 37 pouces à date. Avec une couple de poudrières ordinaires, avec une tempête violente aux jours gras, une autre à la mi-carême et quelques autres qui peuvent arriver brusquement, on a grande chance d'arriver en fin de mars avec de la neige comme au Pôle Nord. Mais, il y a aussi toujours cette possibilité d'une pluie diluvienne et d'un dégel déconcertant!

L'homme est partout ce qu'il est en vain; l'homme cherche à se faire lui-même, il se suit toujours, il s'accompagne partout. — C'est toujours un grand bonheur de mériter tout, quand même on n'obtient rien.

**LE "FIREFLY"**



Le "Firefly" est un nouvel avion de chasse et de reconnaissance de la marine royale. Il mesure 44 pieds d'envergure, 37 de longueur et 13 pieds 7 pouces de hauteur. Son moteur est un Griffon Rolls Royce. Le Firefly porte quatre canons de 20 mm. Ses ailes sont pliantes, ce qui facilite l'amarrage sur le pont des porte-avions. Son équipage comprend deux hommes, un pilote et un observateur navigateur. Cet appareil est construit par la Compagnie Fairey. Le Firefly que voici a été photographié sur le pont de l'"Illustrious".

### Colonisation à la Rivière-la-Paix

Les colons du Québec sont toujours les bienvenus à la Rivière-la-Paix. Notre mouvement de colonisation nous donne de grands espoirs. Si les étrangers à notre race en sont jaloux, de notre côté nous devons en être fiers. Personne ne peut prétendre que cette prometteuse région arctique ne soit partie de notre patrimoine national.

Pour renseignements supplémentaires, on est prié de s'adresser à l'abbé Camille St. Pierre, Missionnaire - Colonisateur, Drummondville, Qué. Bon Titre 1 Col.

AVIS AUX

Propriétaires et Locataires

Le loyer de toute maison, appartement, duplex ou plain-pied, loué pour la première fois, doit être fixé par l'Estimateur des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

CECI CONCERNE —

- 1. Tout logement construit depuis le 10 décembre 1942, y compris toute maison transformée en appartements, duplex ou plain-pieds depuis cette date, et
2. Tout logement qui était vacant ou occupé par le propriétaire le 11 octobre 1941, et qui est maintenant loué à un locataire pour la première fois.

Si le propriétaire d'un de ces logements néglige de faire une demande de fixation de loyer maximum dans les 30 jours du bail qu'il en a fait, le locataire, peut par la suite retenu le paiement du loyer jusqu'à ce que le propriétaire ait fait sa demande. De plus, le défaut de faire cette demande constitue un délit passible de poursuite et d'amende.

Les demandes de fixation de loyer maximum dans la Province de Québec se font aux bureaux suivants:

- Pour la ville et le district de Montréal: au Bureau régional des loyers, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
Pour la ville et le district de Québec: au Bureau régional des loyers, Palais Montcalm, Québec, P.Q.
Ailleurs dans la province: au Bureau local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le plus proche.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

70ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'actif de la Banque atteint la somme record de \$299,483,040

Augmentation des prêts au commerce et à l'industrie. — Les dépôts et le portefeuille-placements sont plus élevés que jamais.

Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le lundi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 70ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Les bénéfices nets ressortant du compte Profits et Pertes de l'exercice sont sensiblement les mêmes que ceux de l'exercice antérieur, soit \$471,026 contre \$475,266. La Banque a cependant augmenté de \$49,000 la contribution au Fonds de pension du personnel, en la portant à \$120,000, et elle a effectué \$150,000, à rapprocher de \$125,000 en 1943, à l'amortissement des immeubles sociaux. Après provision de \$306,720 pour les impôts fédéraux et paiement de \$420,900 en dividendes, une somme de bénéfices non-répartis de \$51,026 a été portée au compte Profits et Pertes dont le solde créditeur s'établit à \$361,496, à comparer avec \$310,479 le 30 novembre 1943.

Les dépôts ont atteint le chiffre record de \$285,124,832, ce qui représente, par rapport à l'année précédente, un gain de \$47,877,047. Le nombre des dépôts a aussi sensiblement augmenté. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, en augmentation de \$3,268,619, s'élevaient à \$64,202,491 et les dépôts du public portant intérêt, en augmentation de \$3,316,798, se totalisent par \$178,101,025. Les dépôts des gouvernements, dont le total s'est accru de plus de huit millions, se montent à \$40,803,765.

La somme des billets de la Banque en circulation était, le 30 novembre dernier, de \$15,525,832 à rapprocher de \$23,138,467 à la même date en 1943. Aux termes des amendements apportés l'année dernière par le Parlement canadien à la Loi sur la Banque, depuis le 1er janvier courant la Banque du Canada se réserve le privilège d'émission. Les banques à charte ne sont donc plus autorisées à émettre leurs propres billets et, trente jours après le 1er janvier 1950, chacune d'elles devra verser à la Banque du Canada l'équivalent du montant de ses billets qui seront encore en circulation à ce moment-là. Ce sera dès lors la Banque du Canada qui remboursera les billets des banques à charte au fur et à mesure qu'ils lui seront présentés. Il va sans dire que la double responsabilité des actionnaires des banques à charte, déjà réduite à 25 pour cent, se trouvera de ce fait abolie.

L'actif total de la Banque, en augmentation de \$47,303,307 depuis un an, s'établit à \$299,483,040, le chiffre le plus élevé qu'il ait encore atteint. Ses disponibilités de caisse se sont accrues, d'une année à l'autre, de \$43,604,148 à \$50,230,875, soit 17,52 p. cent du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable qu'il était de \$198,037,453 en 1943, est passé à \$237,525,998; il s'élève à 82,84 p. cent du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, dont le montant s'est relevé au cours de l'exercice de \$10,150,428, ou de 23,7 pour cent, se

chiffrent par \$52,912,361. Ce progrès est dû à l'augmentation de la clientèle commerciale et aussi à l'accroissement des besoins du commerce et de l'industrie forestière.

La valeur du portefeuille-placements de la Banque, lequel se compose de titres de premier ordre, la plupart à court terme, s'établit à \$182,989,829, somme record qui accuse, par rapport à l'année précédente, un gain de \$31,785,902. Le développement des affaires de la Banque a imposé un personnel expérimenté une tâche d'autant plus lourde qu'elle a été, tout en s'en acquittant de son mieux, former les nouveaux employés qui remplacent ceux qui servent sous les drapeaux. Malgré les difficultés et les complications de la situation générale, et le surcroît de travail qu'exige l'application de diverses mesures de guerre, le personnel s'est efforcé de remplir ses fonctions à la satisfaction de la Banque et de la clientèle. Nous tenons à signaler aux actionnaires leur dévouement et son esprit de corps.

Le Parlement du Canada a procédé, l'an dernier, à la septième révision décennale de la Loi sur la banque et il a renouvelé pour dix ans les chartes des banques. Les principaux amendements apportés à cette Loi, ont trait à la valeur nominale des actions des banques, au maximum du taux d'intérêt, aux soldes non réclamés de la clientèle et aux dispositions de l'article 88.

Le nominal des actions des banques à charte a été réduit de \$100 à \$10. L'objet de cette modification, c'est de mettre à la portée du public une valeur mobilière qui constitue un placement sûr. Le maximum légal du taux d'intérêt sur les avances bancaires a été ramené de 7 à 6 pour cent, en conformité de la baisse générale du loyer de l'argent. Cet amendement ne changera guère la pratique des banques dont les prêts au taux de 7 pour cent étaient exceptionnels. Les soldes non réclamés, figurant au crédit du compte d'un déposant qui n'y a fait aucune opération depuis dix ans, seront remis désormais à la Banque du Canada qui en deviendra responsable à l'ayant-droit.

L'article 88, régissant les prêts commerciaux, a été amendé de manière à rendre le crédit bancaire plus accessible aux agriculteurs et aux pêcheurs. Les banques sont maintenant autorisées à consentir des avances aux cultivateurs pour l'achat d'instruments aratoires et de matériel électrique, sur le gage de ces biens mobiliers ou immobiliers, et elles peuvent aussi leur accorder des avances aux termes de la nouvelle loi sur les prêts pour l'amélioration des fermes. Les banques sont également autorisées à faire des avances aux pêcheurs en prenant un gage sur leurs bâts, y compris le grément et les fournitures, et sur les produits de la pêche.

La Banque sera bien aise de profiter de l'occasion que lui offrent ces nouvelles dispositions de la loi pour prêter plus largement son concours à ces deux

catégories de producteurs qui tiennent un si grand rôle dans l'économie nationale.

Tout en satisfaisant aux besoins de crédit des entreprises, la Banque est toujours désireuse de répondre aux demandes des particuliers qui désirent obtenir des avances temporaires, quel qu'en soit le montant.

REMARQUES DU PRÉSIDENT

Messieurs, L'exposé que vient de faire le gérant général, M. Charles St-Pierre, montre que les résultats du dernier exercice ont été satisfaisants et qu'à tous égards notre Banque est en excellente posture.

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration, je désirerais faire quelques observations sur l'économie de notre pays et sur certaines questions qui s'imposent à notre attention.

APERÇU DE LA SITUATION

L'année qu'il vient de se terminer a été pour l'agriculture une période d'abondance. L'Office fédéral de la statistique estime à un milliard 319 millions de dollars la valeur brute des produits, des grandes cultures. Cette somme, représentant une plus-value de 185 millions sur l'année précédente, excède de 140 millions le total de 1942, qui constituait un record. La moisson de blé est évaluée à 477 millions de dollars, en comparaison de 288 millions en 1943. Le volume n'en a pas moins subi une baisse de 450 millions de boisseaux, à rapprocher de 294 millions l'année précédente. Aux Etats-Unis, la production de blé est plus considérable que jamais. Aussi prévoit-on que l'Amérique du Nord sera en mesure de répondre, cette année, aux besoins du marché mondial, qu'elle suppléera l'Australie et la République Argentine dont les moissons sont déficitaires. La plupart des autres cultures, ainsi que l'élevage, ont donné, dans notre pays, de forts rendements.

L'activité économique a été, dans l'ensemble, un peu plus grande que l'année précédente. Les opérations forestières se sont encore développées. Il s'est produit, dans l'industrie du bâtiment, une reprise appréciable qui s'est étendue à la fois aux maisons d'habitation, aux locaux commerciaux et aux usines et fabriques. La plupart des branches de l'industrie manufacturière n'ont trouvé à l'extension de leurs opérations d'autre limite que la rareté de la main-d'œuvre et des matières premières disponibles et la difficulté de se procurer de l'outillage. Le mouvement général des affaires reste soutenu et le commerce de gros et de détail accuse chaque mois de nouveaux progrès.

Le volume de la production industrielle accuse toutefois, l'an dernier, une légère contraction par rapport à 1943. La régression est particulièrement sensible dans l'exploitation des mines, où l'on relève une diminution de la production non seulement des métaux précieux, mais aussi de métaux communs comme le cuivre, le plomb, le zinc et le nickel, et de minéraux industriels, tels l'amanté et le char-

bon. La détente de l'activité industrielle commençait déjà à se refléter, au mois d'octobre, dans l'indice de l'emploi. Cet indice enregistré, le 1er octobre, un recul d'autant plus significatif qu'il allait à l'encontre de la tendance saisonnière: c'était la première fois qu'il s'orientait à la baisse, à pareille époque, depuis 1931.

Le commerce extérieur du Canada au cours des dix mois terminés le 31 octobre 1944, a atteint, à l'exclusion des mouvements d'or, le chiffre record de 4 milliards 350 millions de dollars. Il s'était élevé à 7 milliards 819 millions pendant la période correspondante de 1943. D'une année à l'autre, la valeur des importations a passé de \$1,440 à 1,490 millions et celles des exportations, de 2,379 à 2,860 millions.

Ces chiffres impressionnants risqueraient de suggérer des conclusions injustifiées, si l'on ne faisait pas les réserves qui s'imposent. On estime qu'environ 75 pour cent des exportations du Canada consistent à l'heure actuelle en armements, en munitions et en divers autres produits et articles destinés à des fins de guerre. Il est évident, par conséquent, que les augmentations que constate la statistique ont un caractère temporaire. Or, comme le commerce d'exportation tient un rôle important dans l'économie de notre pays, il importe qu'au retour de la paix, nous disposions des débouchés extérieurs suffisants. Il n'est pas douteux que le monde d'après-guerre sera sensiblement différent de celui que nous avons connu avant 1939. Le maintien de notre commerce international exige donc une étude approfondie des principaux marchés avec lesquels nous pourrions faire des échanges et l'élaboration d'une politique commerciale conforme à la nouvelle économie mondiale.

LA BANQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

La Banque pour le développement de l'industrie, que le Gouvernement vient de fonder, rendra des services aux moyennes et aux petites entreprises qui ne pourraient guère faire souscrire leurs emprunts par le grand public. Mais cette banque se heurtera aux mêmes difficultés que les banques à charte. Les emprunteurs, s'ils font des bénéfices, se trouvent dans l'impossibilité de rembourser dans un délai raisonnable, le capital qui leur a été prêté; si, au contraire, ils n'en font pas, ils ne peuvent pas rembourser leur mise de fonds. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faudrait coordonner la politique fiscale de l'Etat et sa politique de crédit, au lieu de les opposer l'une à l'autre. Ce qui importe, c'est d'aider les gens à s'acquitter de leurs dettes, au lieu de les encourager à s'endetter en entretenant l'illusion que c'est une façon d'augmenter les revenus de l'Etat.

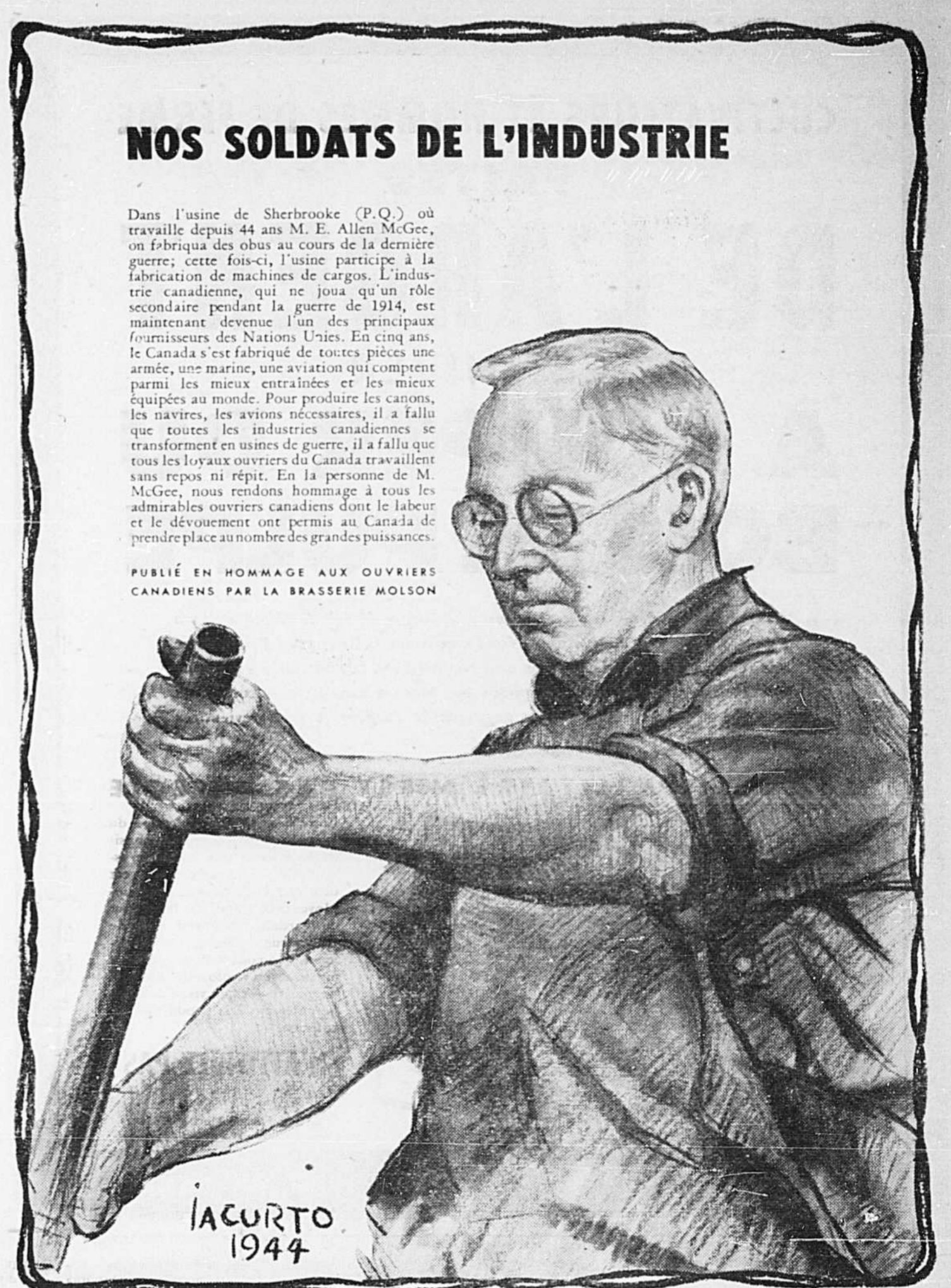
L'ARGENT BON MARCHÉ

Le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, par l'entremise de leurs organismes monétaires, ont manifesté l'intention de pratiquer une politique d'argent bon marché. Il est possible que ce soit le meilleur parti à prendre dans les circonstances, si se peut même qu'il soit imposé aux divers Etats à cause de leurs immenses besoins financiers. Mais, à toutes fins pratiques, de faibles taux d'intérêt signifient que le créancier est appauvri et le débiteur enrichi, au profit du débiteur. Lorsque l'Etat est le principal emprunteur, l'argent bon marché équivaut à un impôt et constitue un prélevement sur l'épargne sous toutes ses formes, telles que les assurances sur la vie, les héritages, les placements en actions et en obligations, etc. En rançonnant l'épargne, on la décourage et les conséquences ne tardent pas à se manifester. Bon nombre de mesures de sécurité sociale sont l'aboutissement inévitable d'impôts trop lourds d'abord et ensuite du rendement insuffisant du capital accumulé, de l'épargne.

LA CONFÉRENCE DE BREITON WOODS

On a beaucoup discuté, durant et après la Conférence de Bretton Woods, les mesures à prendre pour remettre un peu d'ordre dans le chaos des monnaies, afin d'aider au maintien et au développement du commerce international. En dernière analyse, il faut que chaque pays ait, pour solder ses échanges, une monnaie saine. Si un pays est débiteur, il lui faut trouver de la monnaie de son créancier en quantité suffisante pour s'acquitter. Quand un pays est créancier, il ne consent à laisser ses fonds dans le pays débiteur que si celui-ci a une monnaie de celui-ci est saine. L'objet ultime des compensations, si ingénieuses qu'en soit le mécanisme, c'est d'en arriver à un règlement, dans une monnaie donnée. Ainsi, malgré une augmentation considérable et fort souhaitable du commerce international, le Canada n'est en mesure de solder ses achats et ses engagements en dollars des Etats-Unis, le problème ne sera pas résolu. La question paraît se ramener à l'établissement de la valeur relative de deux ou trois monnaies-clés. L'on discutait, dans le monde entier, la devise passe-partout. Le Canada est heureusement pourvu d'amples réserves de minerai d'or qu'il pourra exploiter en grand après la guerre. La livre sterling sera sans doute la monnaie-clé de l'Europe et de l'Empire britannique, mais le dollar canadien restera forcément rattaché au dollar des Etats-Unis. Notre politique commerciale et notre politique monétaire doivent tenir compte de ces faits.

La Grande-Bretagne a des réserves insuffisantes de dollars canadiens et cela commence à préoccuper certaines branches de notre production nationale. Les dons directs, au titre de l'Aide mutuelle, ont réussi à combler cette lacune, mais on prévoit qu'à la fin de l'exercice, les comptes entre les deux pays accusent un déséquilibre important. Ce problème, qui se pose d'ailleurs dans toute la Communauté des nations britanniques, sera d'autant plus difficile à ré-



NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Dans l'usine de Sherbrooke (P.Q.) où travaille depuis 44 ans M. E. Allen McGee, on fabrique des obus au cours de la dernière guerre; cette fois-ci, l'usine participe à la fabrication de machines de cargos. L'industrie canadienne, qui ne joua qu'un rôle secondaire pendant la guerre de 1914, est maintenant devenue l'un des principaux fournisseurs des Nations Unies. En cinq ans, le Canada s'est fabriqué de toutes pièces une armée, une marine, une aviation qui comptent parmi les mieux entraînées et les mieux équipées au monde. Pour produire les canons, les navires, les avions nécessaires, il a fallu que toutes les industries canadiennes se transforment en usines de guerre, il a fallu que tous les loyaux ouvriers du Canada travaillent sans repos ni répit. En la personne de M. McGee, nous rendons hommage à tous les admirables ouvriers canadiens dont le labeur et le dévouement ont permis au Canada de prendre place au nombre des grandes puissances.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

sondre, que l'Angleterre ne se montre guère disposée à accepter des offres de crédit à plus ou moins longue échéance, aux termes de la nouvelle loi canadienne sur le crédit à l'exportation, alors que, d'autre part, l'industrie canadienne est peu favorable à la contre-proposition qui consiste en une augmentation considérable de l'importation de marchandises de provenance britannique.

La Conférence s'est efforcée de trouver un compromis entre les restrictions qu'imposerait au commerce international une stricte adhésion à l'étalon-or et les incertitudes que présenteraient les exportations si les monnaies des divers pays ne relevaient que du bon plaisir de leurs gouvernements. Il est peut-être à propos de rappeler, à ce sujet, les observations du professeur Kemmerer, éminent économiste et conseiller financier de plusieurs gouvernements: "Le système monétaire, disait-il, si l'on veut qu'il conserve sa simplicité, qu'il fonctionne bien et qu'il n'ait pas des fins qui se contrecarrent, doit être dissocié de toute manière étrangère, qu'elle soit d'ordre fiscal ou qu'elle ait trait à la réforme sociale. Les fonctions principales de la monnaie, c'est de fournir au public une commune mesure des valeurs et un instrument d'échange sûr et stable... Trop de systèmes monétaires se sont brisés contre l'écueil de l'opportunistisme fiscal".

Les conclusions et les recommandations de la Conférence de Bretton Woods n'ont pas été approuvées unanimement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Les propositions relatives à la création d'un Fonds monétaire international et à l'établissement d'une Banque internationale pour la reconstruction ont soulevé, dans des groupements autorisés, des critiques sévères. Il est évident que des statuts et règlements ne sont que des cadres qui doivent renfermer des marchandises, des richesses, de la production et les fruits d'un travail résolu. Les expressions de "bonne volonté" et les textes les plus conciliants ne sauraient remplacer les données qui devront toujours être à la base du crédit. Les propositions énoncées à Bretton Woods sont susceptibles de modifications selon les circonstances et les variations de la situation. Les lois des Mises et des Règles sont d'un autre âge et des règles inflexibles ne pourraient guère s'appliquer à un monde en évolution et en ébullition.

LES CARTELS

Tels ceux qui n'avaient rien oublié ni rien appris, les Bourbons d'aujourd'hui auront peut-être l'occasion de constater un changement dans l'opinion publique. Si la loi de l'exercice, les cartes se demandent comment se justifient les cartels internationaux de l'étain, du caoutchouc, des teintures, du pétrole, de la vitre et de la verrerie, du café,

des fruits, etc., en l'absence d'ententes en ce qui concerne le blé, le fromage, le beurre, les oeufs, les papiers, le bois, les minéraux et d'autres marchandises.

La plupart des produits canadiens se vendront-ils sur la base des prix résultant de la concurrence mondiale, alors que la plupart des produits que le Canada doit acheter se vendront à des prix concentrés ou imposés par des cartels? Ceux qui se flattent d'aborder dans un esprit réaliste l'étude des problèmes du commerce international devront apporter à ces questions, dans un avenir prochain, leur plus sérieuse attention.

LE REVENU NATIONAL

Quand on table sur le revenu national d'aujourd'hui pour échauffer des projets d'après-guerre, notamment des plans de sécurité sociale, on s'expose à de graves mécomptes. Le chiffre considérable du revenu national n'est évidemment, à l'heure actuelle, à des causes anormales. Ce sont, comme chacun sait, les exigences de la guerre qui entretiennent au pays une activité économique intense. Les produits de l'agriculture et de l'élevage, de la forêt, des mines et de la plupart des branches de l'industrie de transformation sont présentement assurés de larges débouchés à des prix rémunérateurs et sans concurrence. Mais les armements, les munitions et les fournitures de guerre ne sauraient être pour le Canada un gage de prospérité future, puisqu'ils ne constituent ni un actif, ni un capital, ni de la richesse.

Ce qui importe, ce n'est pas tant le chiffre, souvent artificiel du revenu national que le maintien dans des limites raisonnables du pouvoir d'achat du dollar canadien. M. Paul Béique, ingénieur civil, a publié dans le Bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal un graphique illustrant les fluctuations de la monnaie nationale relativement à l'indice fédéral des prix de gros. En partant du nombre 100, représentant le rapport entre le dollar et les prix de 1913, ce graphique accuse d'abord, pendant la première guerre mondiale, une baisse continue de la valeur de notre dollar, de sorte qu'en 1918 il est tombé à 50. Il décline même jusqu'à 41 en 1920, reflétant la grande inflation qui a sévi au lendemain de l'Armistice. Après être remonté à 65,3 en 1922, il atteint 66,6 en 1929, sans avoir enregistré d'écartés très notables de reprise. Dès le début de la période de dépression qui a suivi, il s'élève brusquement; il touche 73,7 en 1930 et un sommet de 95,4 en 1932-33, au plus fort de la crise. Devant l'amélioration de la situation économique qui s'est produite au cours des années suivantes, il s'abaisse progressivement, passant de 89,1 en 1934 à 75,6 en 1937. Il illustre ensuite le ralentissement des affaires qui s'est manifesté

au cours des deux années qui ont précédé la guerre actuelle, aussi se relève-t-il à 81,4 en 1938, puis à 84,6 en 1939. Enfin, depuis 1940, sauf un léger redressement en 1941, il marque une régression qui le ramène à 64,1 en 1943. Ainsi, entre 1939 et 1943, le dollar canadien a perdu plus de 24 p. cent de son pouvoir d'achat et, sans la réglementation des prix, cette baisse eût été plus considérable.

Quand on affirme que le revenu national s'est relevé de 4 milliards 862 millions de dollars en 1939 à quelque 9 milliards en 1944, l'on s'expose à induire en erreur les personnes qui ne sauraient pas interpréter ces chiffres. Ces deux sommes, fussent-elles approximativement exactes, ne seraient pas comparables, parce qu'elles sont exprimées en une monnaie d'une valeur différente.

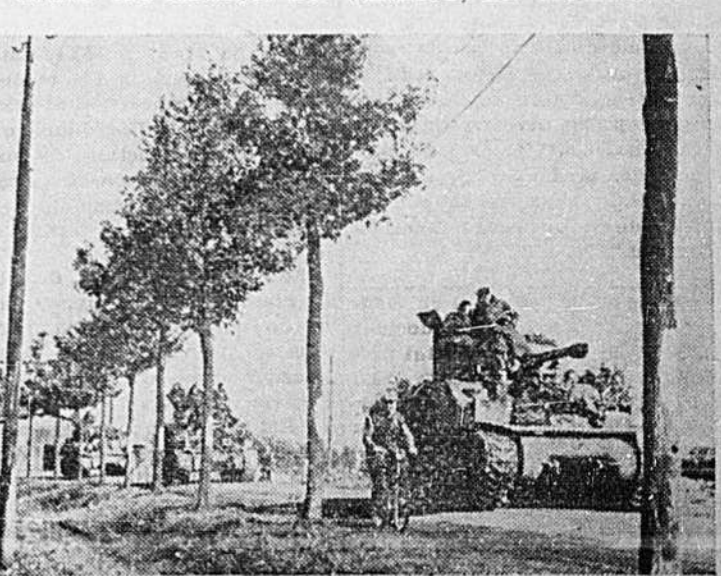
LA SÉCURITÉ SOCIALE

La préparation de l'après-guerre se borne à peu près, dans notre pays, à l'élaboration de plans de sécurité sociale. On pourrait croire parfois qu'il s'agit de jeter les bases d'un immense hospice. Il s'agit cependant de réadapter à une situation nouvelle l'économie d'un pays jeune, abondamment pourvu de richesses naturelles, disposant d'un outillage industriel considérable et dont la population est apte au travail. Il est bien entendu qu'après la guerre comme avant, il se trouvera des gens qui auront besoin de secours; mais, demain comme hier, les pouvoirs publics et les particuliers accablés par le devoir de charité envers les malheureux. Le problème fondamental est tout autre, et la sécurité sociale, pas plus au Canada qu'ailleurs, ne saurait être assurée par la distribution ou

une nouvelle répartition des quelques biens qui ont pu être accumulés dans le passé et qui ont rendu possible le perfectionnement des moyens de production. La sécurité sociale et le progrès économique, dont elle dépend, ne peuvent résulter que d'une production accrue et affectée à la satisfaction des besoins croissants de la population. La sécurité sociale ne se trouvera ni dans les assurances contre le chômage, ni dans les pensions de toutes sortes, ni dans l'étatisation des entreprises, ni dans la suppression de l'initiative privée. Le problème est vaste et difficile, mais ce n'est pas une raison pour se contenter de vagues promesses ou pour substituer des palliatifs à des remèdes efficaces. Les travaux publics entrepris à une échelle raisonnable pourront aider, dans une certaine mesure, mais ils ne sauraient suffire à absorber la main-d'œuvre disponible. Il nous faudra envisager le développement de notre agriculture, particulièrement de la culture mixte, et, tout en conservant les industries que nous avons, nous efforcer d'organiser d'autres utilisant nos richesses naturelles et qui trouvent au pays et même à l'extérieur des marchés pour leurs produits. A ces fins, il faut laisser au public ses outils de travail, son capital, et refrener les exigences d'une fiscalité insatiable.

L'Assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président; M. Charles Lauren, vice-président; M. J.-Adolphe Amyot, M. le sénateur C.-P. Beaubien, M. Armand Chagnut, M. Auguste Deslèves, c.r., M.-J.M. Desjardins, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major, M. le sénateur Jacob Nicol et M. Leo G. Ryan.

DANS LA REGION DE VERNAY, EN HOLLANDE



Des chars d'assaut britanniques, en route pour le front, dépassent un cycliste hollandais.

# CULTIVATEURS ET HOMMES DE FERME FAITES DE L'ARGENT CET HIVER À COUPER DU BOIS DE PULPE

On a encore un urgent besoin d'hommes pour couper du bois de pulpe—et il y a du travail pour vous dans la forêt. Vous avez là une belle chance d'augmenter vos revenus cet hiver. Les camps sont confortables, la nourriture est bonne et votre transport est organisé pour vous. Montez dans la forêt couper du bois de pulpe cet hiver, vous y gagnerez de l'argent et vous reviendrez sur la ferme au printemps.

## LE SURSIS MILITAIRE N'EST PAS AFFECTÉ

Pour TRAVAILLER DANS LES BOIS  
Adressez-vous à

Votre bureau du Service Sélectif le plus proche;  
Votre bureau de placement provincial le plus proche;  
Votre agronome provincial;  
Votre Comité paroissial de production agricole;  
ou  
Votre Comité paroissial de production agricole;  
ou  
SIGNEZ votre engagement avec un représentant  
d'une compagnie de pulpe et papier autorisé par  
le Service Sélectif National—de préférence la  
compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Comme en 1943, la coupe du bois de pulpe est encore considérée comme une industrie essentielle à la guerre. Ceci veut dire que vous pouvez vous employer à ce travail cet hiver tout en gardant votre état civil de cultivateur pourvu, naturellement, que vous ayez déjà obtenu un sursis en conformité des lois de guerre—et que votre absence ne nuise pas à la production de la ferme.

N'ATTENDEZ PAS

Approuvé par A. MacNAMARA,  
Directeur du Service Sélectif National.

## L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

Les Pages Historiques

# Les derniers jours de Napoléon 1er

Par Collin de Plancy

Trois années d'exil pe... saient alors sur le cœur de Napoléon. Les horreurs d'une étroite captivité et les rigueurs du climat et du sol détraquaient peu à peu, mais sans relâche, la santé du héros. Il ne savait rien de son fils ni de sa femme, rien de sa famille, et lui, catholique, était cloué dans un pays sans religion et sans culte. Il s'écriait: "Ah! où est la France? où est son climat? Si je pouvais respirer au moins un peu d'air qui eût touché ce heureux pays! Quel spécific que le sol qui nous a vus naitre! Je le sens, que je serais revivifié si j'apercevais nos côtes. La patrie! la patrie! Si Sainte-Hélène était la France, je me plaindrais sur cet affreux rocher!"

Un jour qu'il se promenait en gâleche: "C'est dimanche aujourd'hui, dit-il; nous aurions la messe, si nous étions en pays chrétien". Il ajouta: "J'ai toujours aimé le son des cloches. Il y a deux choses dans cette lie hérétique, inhumaine, qui me manquent et dont la privation m'est insupportable, point de cloches, et puis on nous refuse un prêtre".

L'année 1819 et l'année 1820 virent s'aggraver continuellement la maladie de l'Empereur. Cependant le docteur O'Méara avait écrit au ministre anglais "que la mort prématurée de Napoléon était aussi certaine, sinon aussi prochaine, si le même traitement était continué à son égard, que si on l'avait livré au bourreau."

"La, c'est là" disait-il en montrant sa poitrine au docteur Antomarchi; et comme il lui présentait un flacon d'alcali: "Eh non! s'écria-t-il, ce n'est pas faiblesse; c'est la force qui m'éteint, c'est la vie qui me tue". Puis s'élançant à une fenêtre et regardant le ciel: "17 mars! disait-il, à pareil jour, il a six ans, nous étions à Auxerre; il y avait des nuages au ciel. Ah! je serais guéri si je voyais ces nuages".

Quelques jours après il disait: "Aucun remède ne peut me guérir. Ma mort sera un baume salutaire pour nos ennemis. J'aurais désiré revoir ma femme et mon fils; mais que la volonté de Dieu soit faite!"

Il disait ensuite: "Il n'y a rien de terrible dans la mort. Elle a été la compagne de mon oreiller pendant ces trois semaines, et à présent elle est sur le point de s'emparer de moi pour jamais".

Le 15 avril, il dit à ses fidèles, qu'il allait quitter bientôt: "Mon vœu le plus cher est que mes cendres reposent sur les bords de la Seine et que vous disiez à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français".

Le 19 avril, il était un peu mieux. Il reçut la visite du docteur Arnott, chirurgien anglais. Maintenant laissons-nous guider par les détails exacts et consciencieux de M. le chevalier de Beaulieu sur la mort chrétienne de Napoléon:

L'Empereur avait ordonné qu'on dressât un autel dans sa chambre. "Déjà il avait eu plusieurs entretiens avec l'abbé Vignali (c'était le confesseur que lui avait envoyé le Pape Pie VII) lorsque, le 20 avril 1821, l'autel se trouva dressé; à l'issue de la messe l'Empereur se confessa et reçut l'extrême-onction. C'est-à-dire qu'il reçut l'extrême-onction. Le malade désirait aussi recevoir le saint viatique; mais la maladie ne le permit pas alors, à cause des vomissements.

Le lendemain 21, il demanda de nouveau l'abbé Vignali et il lui dit: Monsieur l'abbé, savez-vous ce que c'est qu'une chapelle ardente? — Oui, Sire. — En avez-vous desservi? — Aucune. — Eh bien! vous desservirez la mienne. Et il entra à cet égard dans les plus minutieux détails...

C'est le docteur Antomarchi qui rapporte cela. Mais comme il n'était pas un chrétien sérieux, il poussa un éclat de rire qui fit bondir le malade. Napoléon fin-

gné le traita si énergiquement que les autres témoins n'ont pas osé nous transmettre cette sortie. Antomarchi, dans son récit, l'a adoucie, en prêtant ces exclamations à l'Empereur, qui lui aurait dit:

"Vous êtes un athée: vous êtes médecin; bien des médecins ne croient jamais à rien, parce qu'ils ne brassent que de la matière. Je ne suis ni philosophe, ni médecin; je crois en Dieu; je suis chrétien, catholique, romain. Soyez athée, monsieur; pour moi, je veux remplir tous les devoirs que la religion impose, et recevoir tous les secours qu'elle administre".

Et se tournant vers l'abbé Vignali, il poursuivit: "Monsieur l'abbé, vous direz la messe tous les jours, et vous continuerez à la dire après ma mort. Aussitôt que je serai mort, vous poserez un crucifix sur mon cœur; vous mettez votre autel à ma tête. Je veux en outre que des à présent vous exposiez tous les jours le saint sacrement et que vous disiez tous les jours les prières des quarante heures".

Tous les jours suivants, l'Empereur faisait appeler l'abbé Vignali; il restait seul avec lui des heures entières, sa porte étant fermée par ordre. Tous les détails de sa vie qui avaient pu offenser Dieu et sa foi de chrétien furent exposés et expiés.

Le 29 avril, les vomissements cessèrent. Napoléon, heureux de cette merveille, pria M. de Montholon, qui avait passé 39 nuits à son chevet, d'aller se reposer, et de faire venir à sa place l'abbé Vignali; et comme il s'en étonnait, l'Empereur reprit: "Oui, c'est le prêtre que je demande; veuillez à ce qu'on me laisse seul avec lui, et ne dites rien". M. de Montholon amena aussitôt l'abbé Vignali, en le prévenant du saint ministère qu'il allait remplir.

L'Empereur avait épuré sa conscience; il voyait une grâce de miséricorde dans ses vomissements cessés; et il voulait recevoir son Dieu. "Or, quelle fut

cette communion différée jusqu'à la mort par celui qui avait dit: "Je ne suis pas assez pieux pour communier, mais je le suis trop pour commettre un sacrilège! Quelle en fut la ferveur et la sincérité! Quel triomphe de la foi!"

Et quand le général Montholon y a certains esprits extrêmes de

lou reparut devant Napoléon, il lui dit: "Général, je suis heureux; j'ai rempli tous mes devoirs: je vous salue à votre mort le même bonheur".

Les jours suivants, il ne parla guère que de ses joies d'être en paix avec Dieu. Il pardonna à tous ceux qui l'avaient offensé, même à ses ennemis les plus odieux, et le 3 mai il reçut le saint viatique.

Après ce dernier acte, il dit adieu à tous les compagnons de son exil, et sentant sa fin prochaine, il dit encore: "Je suis en paix avec le genre humain".

Le 4 mai, sa tête se troubla par instants. Mais prévoyant qu'on ne laisserait pas aussitôt transporter ses restes en France, il demanda qu'on l'enterrât auprès de la fontaine dont l'eau avait arrêté les vomissements.

Le 5 mai, une tempête effroyable désola jusqu'au soir l'île de Sainte-Hélène, déracinant les arbres et bouleversant le sol. Napoléon s'en allait; il ne disait que des mots entrecoupés: "Tête d'armée" ou "désarmée", et des sons plutôt que des mots. Il expira ce même jour, 5 mai 1821, à cinq heures et demie du soir. Sa dernière parole, ou plutôt son dernier soupir, fut: Mon Dieu!

Son corps fut exposé le 6 et 7 mai dans une chapelle ardente. Le manteau qu'il avait porté à la bataille de Marengo couvrait le corps; un crucifix reposait sur sa poitrine; derrière sa tête était un aciel où l'abbé Vignali, inondé de larmes, récitait des prières.

Le 8 mai, par une journée magnifique, l'office des morts s'accomplit avec toute la solennité possible à Sainte-Hélène. Toute la garnison et toute la population de l'île assistaient à cette pompe funèbre. L'exil fut mis en terre au lieu qu'il avait prescrit, au bruit de trois salves de quinze canons; et l'île Sainte-Hélène devint un pèlerinage.

COLLIN DE PLANCY

Ayez-en pour votre argent Roulez-les avec le TABAC A CIGARETTES. **VOGUE**

Qu'en pensez-vous, Mesdames?

### LA MODERATION DANS LES HABITS

"Pour les habits, je voudrais que vous tâchassiez d'inspirer à mademoiselle votre fille le goût d'une vraie modération. Il y a certains esprits extrêmes de

l'homme à qui la médiocrité est insupportable; elles aimeraient un peu de simplicité austère, qui marqueraient une réforme éclatante en renonçant à la magnificence la plus outrée, que de demeurer dans un juste milieu, qu'elles méprisent comme un état insipide. Il est néanmoins vrai que ce qu'il y a de plus estimable et de plus rare est de trouver un esprit sage et mesuré, qui évite les deux extrêmes et qui, donnant à la bienséance ce qu'on ne peut lui refuser, ne s'asse jamais cette borne.

"La vraie sagesse est de vouloir, pour les meubles, pour les équipages et pour les habits, qu'on n'ait rien à y remarquer, ni en bien ni en mal. "Soyez assez bien, direz-vous à mademoiselle votre fille, pour ne vous faire point critiquer comme une personne sans goût, malpropre et trop négligée; mais qu'il ne paraisse dans votre extérieur aucune affectation de parure ni aucune faste; par là vous paraîtrez avoir une raison et une vertu au-dessus de vos meubles, de vos équipages et de vos habits; vous vous en servirez et vous n'en serez pas esclave."

"Il faut faire entendre à cette jeune personne que c'est le luxe qui confond toutes les conditions, qui élève les personnes d'une basse naissance, et enflèche à la hâte par des moyens d'effluence, au-dessus des personnes de la condition la plus distinguée; que c'est ce désordre qui corrompt les mœurs d'une nation, qui excite l'avidité, qui accoutume aux intrigues, et aux bassesses, et qui s'ape peu à peu tous les fondements de la probité. Elle doit comprendre aussi qu'une femme, quelques grands biens qu'elle porte dans une maison, la ruine bientôt si elle y introduit le luxe, avec lequel nul bien ne peut suffire. En même temps accoutumez-la à considérer avec compassion les misères affreuses des pauvres, et à sentir combien il est indigne de l'humanité que certains hommes qui ont tout ne se donnent aucune borne dans l'usage du superflu, pendant qu'ils refusent cruellement le nécessaire aux autres.

"Si vous teniez mademoiselle votre fille dans un état trop inférieur à celui des autres personnes de son âge et de sa condition, vous courriez risque de l'éloigner de vous; elle pourrait se passionner pour ce qu'elle ne pourrait pas avoir et qu'elle admirerait de loin en autrui; elle serait tentée de croire que vous êtes trop sévère et trop rigoureuse; il lui tarderait peut-être de se voir maîtresse de sa conduite, pour se jeter sans mesure dans la vanité. Vous la retiendrez beaucoup mieux en lui proposant un juste milieu, qui sera toujours approuvé des personnes sensées et estimables."

FENELO

(Extraits d'une lettre)

### PRISONNIERS ALEMANDS CAPTURES EN NORMANDIE



Des renforts allemands, amenés en hâte du midi de la France dans la région de Caen ont été capturés dès les premières heures du combat. Les prisonniers ci-dessus ont tous gagné la croix de fer en Russie et reçu plusieurs blessures avant d'être pris à Maltot, en Normandie.

## 70ème assemblée annuelle générale de la Banque C.N.

L'actif, les dépôts et le portefeuille-placements atteignent un chiffre record. — Augmentation des prêts au commerce et à l'industrie. — Situation d'une grande liquidité.

### OBSERVATIONS DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION GÉNÉRALE

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le lundi 8 janvier, la 70ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman. Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 novembre 1944, qui a été soumis à l'Assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

Les bénéfices nets de l'exercice sont sensiblement les mêmes que l'année précédente; déduction faite de la provision pour les impôts fédéraux, de la contribution au Fonds de pension du personnel, qui a été portée de \$80,000 à \$129,000, et d'une somme de \$150,000 affectée à l'amortissement des immeubles sociaux, ils ressortent à \$471,026, à rapprocher de \$476,256 en 1943. Après paiement de \$420,000 en dividendes, le compte Profits et Pertes présente un solde créditeur de \$361,496, à comparer avec \$310,470 le 30 novembre 1943.

Les dépôts se totalisent par \$285,124,332, en regard de \$237,247,785 l'année précédente, soit une augmentation de \$47,877,047. C'est la somme la plus élevée qu'ils aient atteinte jusqu'ici. Les dépôts du public ne portant pas intérêt s'élevaient à \$64,202,491 et les dépôts du public portant intérêt à \$17,101,025. Les dépôts des gouvernements se chiffrent par \$40,803,765.

L'actif total de la Banque s'établit au chiffre record de \$299,483,040, ce qui représente une augmentation de \$47,303,307 depuis un an. Les disponibilités de caisse s'élevaient à \$59,230,875, à rapprocher de \$43,604,148 l'année précédente; elles sont l'équivalent de 17.52 pour cent du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable, qui était de \$198,037,453 en 1943, est passé à \$237,525,998; il représente 82.84 pour cent du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, qui ont augmenté de \$10,150,428 au cours de l'exercice, se chiffrent par \$52,912,351. Les placements de la Banque se sont accrus en un an de \$31,785,902; ils forment un total de \$182,989,829, ce qui constitue un nouveau record.

Le gérant général a attiré l'attention des actionnaires sur les principaux amendements que le Parlement Canadien a apportés l'an dernier à la Loi sur la banque. Il a aussi signalé le développement et la loyauté du personnel dont la tâche a été considérablement alourdie, au cours de l'année, par suite du développement des affaires de la Banque et des difficultés inhérentes à l'économie de guerre.

Le président de la Banque, M. Beaudry Leman, a fait une brève revue de la situation économique du pays et il a commenté certains faits d'ordre social, tels que l'établissement de la Banque pour le développement de l'industrie, la politique d'argent bon marché, la Conférence de Bretton Woods, les cartes de rationnement et la sécurité sociale. Il a conclu en ces termes: "La sécurité sociale et le progrès économique, dont elle dépend, ne peuvent résulter que d'une production accrue et affectée à la satisfaction des besoins croissants de la population. La sécurité sociale ne se trouvera ni dans les assurances contre le chômage, ni dans les pensions de toutes sortes, ni dans l'étatisation des entreprises, ni dans la suppression de l'initiative privée. Le problème est vaste et difficile, mais ce n'est pas une raison pour se contenter de vagues promesses ou pour substituer des palliatifs à des remèdes efficaces. Les travaux publics entrepris à une échelle raisonnable pourront aider, dans une certaine mesure, mais ils ne sauraient suffire à absorber la main-d'œuvre disponible. Il nous faudra envisager le développement de notre agriculture, particulièrement de la culture mixte, et, tout en conservant les industries que nous avons, nous efforcer d'en organiser d'autres qui trouvent au pays et même à l'étranger des marchés pour leurs produits. A ces fins, il faut laisser au public ses outils de travail, son capital, et refrener les exigences d'une fiscalité insatiable".

Le sixième tome débute au moment où Antoine Thibault qui est allé en Suisse retrouver son frère Jacques, a laissé à Paris son père très malade. Pendant la courte absence d'Antoine, les femmes qui soignent M. Thibault appellent à son chevet son confesseur, l'abbé Vécard. C'est un moribond qu'Antoine retrouve, lorsqu'il revient avec Jacques, à Paris.

Les obsèques ont lieu. Les papiers personnels qu'Antoine trouve dans le bureau de M. Thibault lui ont fait découvrir chez ce dernier une vie intime qu'il ne soupçonnait pas. Gise, la compagne d'enfance de Jacques Thibault, avertie par dépêche, est arrivée de Londres pour assister aux derniers moments... Elle se heurte au mutisme cabré de Jacques; il est devenu un étranger pour elle, pour tous.

Un volume de 288 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25; par la poste, \$1.36. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal.

# Préparons-nous pour l'après-guerre?

Le Conseil des Métiers et du Travail, section de Saint-Jérôme, a recommandé lors de son assemblée du 18 décembre, la création d'un comité pour discuter les problèmes de l'après-guerre.

C'est une très belle suggestion. Elle devrait trouver écho auprès de tous les corps publics.

Le temps presse: il faut agir. Quelle sera notre situation au lendemain de la guerre? Que sera Saint-Jérôme? Toute notre population ouvrière aura-t-elle du travail? Les usines locales pourront-elles absorber la main-d'œuvre qui travaille actuellement à Bouchard, à Montréal ou ailleurs, et qui nous reviendra indubitablement? Les corps publics ont-ils préparé des projets, des plans, pour l'après-guerre? Ces projets, il faudra, quand ils seront préparés, les présenter aux gouvernements.

Plus que jamais, il est temps d'agir. L'après-guerre peut être une réalité d'ici peu. Sommes-nous préparés? La suggestion du Conseil des Métiers et du Travail arrive à son heure.

(Cette annonce est commanditée par un citoyen qui a à cœur le progrès, le développement et le bien-être de Saint-Jérôme).

## BRILLANTE DEMONSTRATION D'ART CULINAIRE

RECETTES DONNÉES A LA DEMONSTRATION CULINAIRE A L'ECOLE MENAGERE REGIONALE DE SAINT-JEROME

Le 19 décembre dernier, un fort groupe de dames et de demoiselles de Saint-Jérôme assistaient à une démonstration d'art culinaire, donnée à l'École Ménagère Régionale. Elles avaient l'occasion de voir confectionner devant elles un menu de Noël ou encore un menu pouvant servir à un repas de fiançailles.

Pour le bénéfice de nos nombreuses lectrices, nous avons cru bon de publier ce menu, peut-être leur profitera-t-il, quelque jour du futur.

### CANAPES MIGNONS

Tailler des petites étoiles dans du pain blanc, badigeonner de beurre et faire dorer au four. Défaire du beurre en crème, ajouter des oeufs durs passés au tamis, de la mayonnaise un peu de colorant jaune sel et poivre.

### PUNCH A LA MENTHE

1 tasse de sucre  
6 tasses d'eau  
1 1/2 tasse jus de pamplemousse  
le jus de 3 oranges  
colorant vert

Feuilles de menthe ou quelques gouttes d'essence de menthe. Faire un sirop avec le sucre, la gelée de menthe et l'eau, verser chaud sur les jus de fruits, ajouter le colorant vert et quelques feuilles de menthe.

Laisser macérer. Couler, mettre dans des verres à coquetel avec un tube de glace et un bouquet de menthe.

### SALADE DE MINUT

Ajouter à une purée de pommes de terre deux oeufs cuits

durs coupés finement 1 tasse de céleri. Assaisonner. Etendre dans un plat de façon à former le cadre d'une horloge. Couvrir de mayonnaise. Saupoudrer les bords de persil haché finement. Tailler dans des cornichons bien verts des chiffres romains et disposer tout autour du cadran.

Les aiguilles de l'horloge sont faites de deux haricots verts ou d'une grosse tige de persil. Décorer le tour de la salade avec des quartiers de tomates alternant avec des fleurs de radis.

### GATEAU AUX FRUITS A LA ROSE

3 tasses farine  
1 1/2 c. à thé poudre à pâte  
1 c. à thé sel  
1 tasse de gras  
1 1/2 c. à thé épices mélangées  
1 1/2 c. à thé clous  
1 1/2 c. à thé cannelle  
1 1/2 c. à thé muscade  
3/4 tasse de miel  
3/4 tasse de lait  
1 tasse confitures de fraises  
2 oeufs battus  
1 1/2 tasse de raisin de Corinthe  
1 tasse de raisin épiné  
1 1/2 tasse d'orange confites  
1 1/2 tasse de noix

Mélanger la farine, le sel, la poudre à pâte et les épices ensemble.

Désaler le gras en crème. Ajouter le miel, les oeufs battus, les confitures et alterner le lait et la farine préparée.

Verser dans un moule tapissé de papier beurré. Laisser refroidir dans le moule.

Cuire à four 325.

### SANDWICHES EN ROULEAU

Couper le pain en tranches sur le sens de la longueur et le déposer sur une serviette humide. Défaire du fromage en piment, ajouter de la mayonnaise et du beurre.

Préparer du fromage blanc avec de la mayonnaise, du beurre, des amandes, des cornichons et du colorant vert. Etendre sur les tranches de pain. Rouler une tranche de pain au piment alterner les couleurs jusqu'à ce que le rouleau soit de la grosseur désirée.

Envelopper dans du papier ciré et mettre au froid. Couvrir entièrement de fromage blanc pas trop épais et garnir de feuilles de gui. Servir sur feuilles naturelles.

### GLACE A L'ORANGE

2 blancs, 1 1/4 tasses sucre, 1 1/4 t. jus d'orange, 1 c. à th. jus de citron, 1 c. à th. zeste d'orange, 1 c. à th. glucose. Mettre les ingrédients dans un bain marie et cuire en battant continuellement jusqu'à ce que la glace garde sa forme.

### (1 c. à th. glucose)

### PATE MARZIPAN

3-4 tasses de sucre, 1 c. à th. glucose, 1 1/4 t. d'eau, 4 onces pâte à amande. Cuire le sucre, l'eau et le glucose, jusqu'à 250. Bien brasser le sirop au début pour faire fondre le sucre. Verser ce sirop bouillant sur la pâte d'amande coupée en petits morceaux, laissez 3-4 minutes. Battre lentement avec la cuillère de bois, réunir en boule et mettre dans un linge humide. Bien la travailler avant de l'utiliser. Rouler cette pâte par petites boules de la grosseur d'une fève et passer dans la poudre rouge étendue avec les doigts et former en pétales. Crouper les pétales pour former une rose.

### DESSERT SURPRISE

1 tasse de crème  
1 tasse de confiture aux fraises  
1 oeuf

Battre le blanc en neige avec le sel, ajouter les confitures aux fraises. Battre le jaune avec la crème, réunir les deux mélanges et mettre congeler dans un moule rectangulaire.

Démouler la crème sur le rectangle de pâte brisée et garnir de sucre filé rose, blanc.

### PATE FRISEE SUCREE

1-2 tasse farine  
1-2 c. à thé de soda  
10 c. à th. de beurre  
2 jaunes d'oeufs  
2-3 t. de sucre  
1-2 tasse de lait environ.

Bien mélanger le beurre avec les ingrédients secs et humecter avec les jaunes battus avec le sucre et le lait. Former en boule molle.

Etendre la pâte, couper en forme rectangulaire, piquer la pâte et la déposer sur une toile légèrement beurrée.

### Laisser reposer au froid. Cuire à four 450.

### SUCREE FILE

2 tasses de sucre  
1 tasse d'eau  
1-8 c. à thé crème de tartre  
1-2 c. thé de paraffine rouge

Bien brasser le mélange pour faire fondre le sucre quand le sucre est fondu, recouvrir le mélange quelques minutes et découvrir; laisser monter jusqu'à 310. Arrêter l'ébullition en plaçant immédiatement le plat dans un bol d'eau froide puis remettre au-dessus de l'eau chaude. On peut colorer le sirop. Placer des cuillères de bois à 3 pieds de distance. Etendre du papier en dessous. Tremper une filière à sucre dans le sirop, la faire aller et venir sur les bâtons. De temps en temps ramasser le sucre filé.

## L'Épiphanie et le Roi de la Fève

Des savants, car les savants s'expriment volontiers sur tout ce qui est élastique, des savants vous diront que la fête populaire dite la fête des Rois est un reste du paganisme, et précisément une traction des saturnales. En certains endroits, ajoutent-ils, on partageait un gâteau; avant le repas on glissait sous la table un enfant qui était censé représenter Apollon; et on lui criait Phœbe domine! (Seigneur Phœbus). Invocation qui avait pour

but de faire partager également à tous les portions du gâteau. Quand le paganisme dut reculer devant les moeurs chrétiennes, le nom de Phœbe, par son rapprochement de consouance, donna l'idée de mettre une fève dans le gâteau... Et voilà.

Mais nous voyons dans Bulletin, savant plus positif, que c'est seulement vers le quatorzième siècle qu'on peut fixer l'origine du roibot. On faisait alors dans les églises des représentations de mystères. On trouve, dit-il, dans un ancien Ordinaire de l'église de Sainte-Madeleine à Besançon, la manière dont on représentait l'Épiphanie:

Quelques jours avant la fête, les chanoines élaient un d'entre eux auquel on donnait le nom de Roi, parce qu'il devait tenir la place du Roi des rois. On dressait à ce chanoine une espèce de trône dans la première place du choeur, et on lui donnait une palme pour sceptre; il officiait le jour de l'Épiphanie à commencer des premières vêpres. A la messe, trois chanoines revêtus, le premier d'une dalmatique blanche le second d'une rouge, le troisième d'une noire, ayant chacun une couronne sur la tête, la palme à la main, suivis chacun d'un page qui portait leurs présents, sortaient de la sacristie et descendaient en chantant l'Évangile dans l'église inférieure, qu'ils parcouraient précédés d'une espèce de lustre sur lequel il y avait plusieurs cierges allumés qui figuraient l'étoile; ils remontaient au choeur, lorsqu'ils étaient à cet endroit de l'Évangile on fit est dit que les anges entrèrent et adorèrent le divin Sauveur. Alors, venant à l'autel, ils se prosternaient devant le célébrant et lui offraient leurs présents. Ils s'en retournaient ensuite par le côté opposé à celui par lequel ils étaient venus. Le chanoine roi la veille et le jour

de l'Épiphanie, après l'office terminé, donnait chez lui à tous les chanoines ses confrères, qui composaient sa cour, une collation, pendant laquelle il était regardé et traité comme le roi de la compagnie.

Les séculiers ne voulurent pas sur ce point céder en dévotion aux ecclésiastiques: ils résolurent de faire un roi dans chaque famille. Comme la famille ne se trouvait réunie que dans les repas, on prit ce temps pour créer un roi; on voulut que le sort décisif de cette dignité.

Les gâteaux fins entraient dans les régalis de nos ancêtres, moins délicats et par conséquent plus heureux que nous. On en fit un pour l'Épiphanie. Ce gâteau se partageait entre tous les convives; on y plaça une fève, afin que celui dans la part duquel elle se trouverait fût reconnu roi. Pour limiter ce qui se pratiquait à la cour, on donna à ce roi imaginaire des officiers; toute la famille se soumit à ses ordres; la souveraineté de ce roi s'exerçant à table, il fallut lui marquer quelque distinction pendant le temps du repas; de là vint que lorsqu'il buvait, on se mit par honneur à crier: le roi boit! vive le roi! Le peuple croit que parmi les trois rois qui vinrent adorer le Sauveur il y en avait un qui était noir, et dans quelques-unes des églises où l'on représentait l'arrivée de ces princes à Bethléem, il y en avait un qui, de même que son page, avait le visage et les mains noirs. Cette représentation fournit l'idée du châtiement dont on devait punir ceux qui avaient manqué de crier: le roi boit! Ils furent condamnés à être barbouillés, et la punition n'augmentait pas peu la galette du repas.

Cette réjouissance passa du peuple aux princes et aux rois. Que distes-vous de ceci, ami lecteur? ajoute à ce propos le P. Cahier, cet autre savant réel. Si je ne me trompe, voilà le véritable sens primitif de cette réjouissance, et c'est notre faute si elle a dégénéré en une simple récréation presque dépourvue de signification quelque peu sérieuse. Le vieux temps y voyait plus clair; et sous forme joviale, plus convenable aux fêtes de l'Enfant Jésus, il faisait à peu près ce que le jeudi saint conserve dans l'Église avec un aspect de gravité; plus conforme aux solennités de la semaine sainte, quand les princes ou les prélats se font un devoir de laver les pieds des pauvres. Ici, en mémoire des mages de l'Orient prosternés aux pieds du nouveau-né de la crèche, les rois et les grands se faisaient une joie de fêter les enfants et les pauvres. On conviendra que, fond et forme, tout cela valait quelque chose, et que nous n'avons pas trouvé beaucoup mieux...

Lorsque l'élection du roi, limitée dans les familles, ne fut plus une affaire de charité délicate, mais de joyeux hasard, on ne perdit pas entièrement de vue la pensée qui avait dicté d'abord cette charmante institution. Longtemps il fut convenu, et cela dure encore en certains lieux, de réserver dans le gâteau ce que l'on appelle la part-bien, qui est dévolue aux pauvres, afin que les affligés ne soient pas sans quelque douceur pendant que la chrétienté se réjouit par tout le monde. Moyennant ces correctifs, les naïves récréations du Roi-boit et autres du même genre étaient non-seulement fort excusables, mais, à vrai dire, édifiantes. D'ailleurs n'eussent-elles été que d'aimables folles, elles mériteraient bien tout autant de tolérance que les passe-temps qui leur ont succédé, et auxquels le pauvre peuple n'a point de part.

### COLLIN DE PLANCY

## Assurance-vie

par M. J. Smith

Dans son communiqué du Jour de l'An à la population canadienne, le président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, M. J. Smith, dit que l'assurance-vie au Canada résout de façon complète les problèmes de guerre auxquels elle doit faire face à titre de gardienne financière de la vie familiale dans notre Dominion.

En 1944 les pertes des forces armées canadiennes ont nécessité le paiement de sommes appréciables aux bénéficiaires. Il faut s'attendre à voir ces réclamations s'accroître au cours des prochains mois, parce que l'on prévoit de dures batailles.

Passant en revue les opérations de l'année qui vient de finir, M. Smith signale que l'assurance-vie vendue au pays en 1944 dépasse \$900 millions et que le total maintenant en vigueur atteint environ \$9 milliards. Ces polices sont détenues par 4 millions d'individus et la moyenne s'établit à \$2,200.

En outre l'assurance-vie "exportée" par les compagnies purement canadiennes dans les pays étrangers s'élève à environ \$3,500 millions et est détenue par 1 million de personnes de 64 nations différentes.

Ce qui signifie que l'assurance-vie actuellement en vigueur en vertu des lois canadiennes dépasse \$12,500 millions, chiffre qui est presque l'équivalent de la dette fondée du Canada et qui atteint presque trois fois le montant du capital de l'industrie agricole du pays.

## Cartes d'Affaires

### Legault & Legault

AVOCATS et PROCUREURS  
L.-L. LEGAULT, K.C.  
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.  
Tél. 60 295, rue Main  
LACHUTE  
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.  
10 ouest, rue St-Jacques  
MA. 3866 - MONTREAL

### Paul Larose

B.A., LL.B.  
AVOCAT  
84, rue Blainville  
SAINT-THERESE  
Téléphone 230  
Résidence 185

Résidence: EL-3070

### Guy Favreau

AVOCAT  
Edifice Versailles  
Chambre 100  
60 ouest, rue Saint-Jacques  
HA. 7323  
Montréal

### Mario Beaudry

B.A., LL.M.  
Avocat et Procureur  
Ste-Agathe des Monts  
Résidence 159, Tour du Lac  
Tél. 374  
Bureau 43, S.-Vincent  
Tél. 217

Bureau Tél. LA. 7268-7269

Edifice "Thémis"  
Chambre 612  
10, S.-Jacques O.,  
Montréal

### J.-Marc Vermette

NOTAIRE  
Saint-Janvier  
Co. Terrebonne  
Tél. 269-w

### Louis Nicolas

ARCHITECTE  
430, rue MELANÇON  
Tél. 510  
Saint-Jérôme, Qué.

### LORENZO BELANGER

C.P.A.,  
HECTOR BERTRAND  
C.P.A., C.G.A.,  
JACQUES BELANGER  
C.A., C.P.A.,  
B. Com.-Lic. in Acc't'y  
(McGill)  
JEAN-L. VILLENEUVE  
L.S.C., C.A., C.P.A.,  
Comptables Publics Licenciés  
630 ouest, rue Dorchester  
MONTREAL

### Encanteur licencié

Armand  
Charbonneau  
78, rue St-Louis S.-Eustache  
Téléphone 137  
Si vous décidez de faire encan,  
faites appel aux services d'un  
homme d'expérience

### Louis Mignault

Arpenteur-Géomètre  
Bureau: 316 rue Saint-Georges  
Résidence: 17 rue Saint-Faustin  
SAINT-JEROME  
Bureau: Tél. 25  
Résidence: Tél. 355

### Raymond Raymond

AVOCAT  
298 Labelle, Saint-Jérôme  
TEL. 61  
Résidence:  
182, Castonguay  
Tél. 767

L'assurance-vie considère qu'elle est une institution par laquelle les Canadiens peuvent, individuellement, de leurs moyens et leurs désirs.

### Gaston Gibeault

C. R.  
AVOCAT  
de BOURASSA & GIBEAULT  
Tél. 60 - 5, rue Préfontaine  
Ste-Agathe des Monts

### Claude Prévost

C. R.,  
AVOCAT  
Chambre 313  
132 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal  
Bureau: PLateau 5060-5069

Résidence: ATLantique 3297

### Lucien Bourbonnais

AVOCAT - BARRISTER  
10 ouest, rue St-Jacques,  
Suite - Immeuble Thémis  
PLateau 5241

### Henri Prévost

AVOCAT  
335, rue Labelle  
Saint-Jérôme, Qué.  
Tél. 35

Téléphone: PLateau 5069

### Léandre Prévost

AVOCAT  
Immeuble Transportation  
Chambre 312  
132 ouest, rue Saint-Jacques  
MONTREAL  
Tél. 508

### Dr Jules Pagé

CHIRURGIEN-DENTISTE  
Ex-interne à Forsyth, Boston  
310, rue Saint-Georges  
Saint-Jérôme, Qué.

### Armand Parent

Comptable-Vérificateur  
Autorisé de la Commission  
Municipale de Québec  
Classe "A"  
Rés.: 389, blvd Melançon  
Bureau: 500, avenue du Palais  
Saint-Jérôme, Qué.

### Examen de la vue 304 S.-Ge

### André Racine

O.O.D.  
SPECIALITE POUR LA VUE  
Tous les jours de 9 h. a.m.  
à 6 h. p.m.  
Le soir sur appointment  
Téléphone 626

### Jacques Poulin

ARPEUTEUR GEOMETRE  
QUEBEC LAND SURVEYOR  
Case postale 160  
Ste-Agathe des Monts

### Raymond Raymond

AVOCAT  
298 Labelle, Saint-Jérôme  
TEL. 61  
Résidence:  
182, Castonguay  
Tél. 767

Les écoles ont ouvert leurs portes et la vie y est reprise. Le calendrier de 1945 ressemble aux autres pour la gent écolière; il prévoit encore de grandes vacances... Samedi, le 6, le mercure s'amusait à jouer sur le thermomètre à 30 sous zéro... Froid de circonstance; le jour des Rois, un froid royal.

# Nouvelles de Saint-Jérôme et du Comté de Terrebonne

## PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie du district  
Chocolats Laura Secord

Ordonnances de Messieurs les Médecins  
remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté  
"Mireille", "Harriett", "Hubbard", "Ayer"  
Elizabeth Arden et Barbara Gould

Commandes postales exécutées avec soin

Service rapide de deux messagers

TELEPHONES : 558 et 559

341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme  
Voisin du marché

## Premier mariage à Saint-Antoine des Laurentides

Un témoignage de profond attachement à leur nouvelle paroisse a été donné par une famille de St-Antoine, celle de M. et Mme Ephrem Beauchamp, qui insistèrent pour que la cérémonie nuptiale qui devait unir leur fille Jacqueline, à M. Germain Boisvert, de Montréal, fut célébrée dans le modeste garage qui sert actuellement aux offices du culte, en attendant la construction du nouveau temple.

Le premier de la nouvelle paroisse de St-Antoine des Laurentides eut donc lieu à 8.30 hres, le lundi 8 janvier 1945, et il fut béni par le premier curé, M. Théobald Paquette. La belle décoration faite à l'occasion de la messe de minuit servait de décor pour cette impressionnante cérémonie. Mme Eugène Ri-cher joua quelques pièces appropriées avec obligato de violon M. René Gascon, de Saint-Jérôme.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux premiers époux de la nouvelle paroisse de St-Antoine des Laurentides.

## Cour du Magistrat

Le terme de la cour du Magistrat qui avait été fixé au 10 janvier 1945, a été remis au 28 janvier prochain.

### LAITERIE ARMAND SEVIGNY

757 Labelle, Tél. 47-J  
SAINT-JEROME

## Supérieure au foyer Notre Dame du Bon Conseil

Nous sommes très heureux d'annoncer à la population jéromienne la nomination officielle de Soeur Marie Luce, au poste de Supérieure de l'École Mécanique Régionale, ainsi que de toutes les activités éducatives et sociales des Soeurs du Bon Conseil, en notre ville. Soeur Marie Luce accomplissait les fonctions importantes de ce poste, depuis déjà deux ans, à cause de la maladie grave des deux supérieures nominales. Mais elle a été confirmée officiellement dans sa nouvelle tâche de supérieure, à l'assemblée générale du Conseil de l'Institut, le 4 janvier 1945.

Nous nous en réjouissons pour la jeunesse étudiante, qui continuera de trouver auprès de cette éducatrice hautement qualifiée, les qualités du cœur et les dons de l'esprit, qui les aideront à devenir à leur tour, des femmes cultivées et de haut mérite. Soeur Marie Luce qui est à Saint-Jérôme depuis huit ans, a su par son constant dévouement, son affabilité, conquérir à l'oeuvre qui lui est tout particulièrement chère, toute la population jéromienne, au nom de laquelle, nous lui offrons avec nos hommages, nos chaleureuses félicitations.

Soeur Hélène Grégoire, a été nommée assistante auprès de la nouvelle supérieure. Nous profitons de l'occasion pour lui exprimer publiquement tous les éloges que mérite la belle démonstration d'art culinaire donnée récemment devant un groupe de dames et de jeunes filles avides de se perfectionner avec l'aide d'un tel cordon bleu! Nos vœux et nos hommages à Soeur assistante, au Foyer Notre-Dame du Bon Conseil.

Encouragez de préférence nos annonces

## Les trois frères Marier dans l'aviation



Ils sont les fils de M. Roméo Marier, maire de la Ville de Sainte-Thérèse et de Madame Marier.

De gauche à droite, Gérard Marier attaché à un centre d'aviation en Nouvelle-Ecosse; Jean-Jacques Marier, appartenant à un centre d'aviation en une autre partie de la Nouvelle-Ecosse, et René Marier, en service à Vancouver, en Colombie-Anglaise.

Les frères Marier étaient tous trois en congé dans leur famille, à l'occasion du Premier de l'An. C'est la première fois qu'ils sont ainsi réunis lors des fêtes. Ils sont retournés à leur camp respectif ces jours derniers. Tous trois sont en service actif.

Il est rare qu'une famille compte plusieurs de ses membres dans le même domaine militaire. Les frères Marier ont opté tous trois pour l'aviation, nous offrons à ces jeunes concitoyens nos vœux les plus sincères de succès, et l'expression de notre admiration à eux et à leur famille.

## Notre Septième Anniversaire

Nos nombreux clients et amis, pourront à l'avenir, comme dans le passé, compter sur notre dévouement et sur nos prix toujours avantageux. Comme toujours nous ferons le mieux possible pour vous procurer nos lignes de merceries et confections pour hommes et jeunes gens, des meilleurs manufacturiers du Canada.



J.-W. CYR  
314 rue St-Georges, Tél. 448 Saint-Jérôme

## STE-AGATHE A ACCLAME LES CANADIENS

Paul Parizeau, dans le "Le Canadien" de lundi dernier, a fait un très bon rapport sur la visite des Canadiens à Sainte-Agathe.

"Quelques 1,200 personnes remplissaient l'Aréna de Sainte-Agathe des Monts à sa pleine capacité et venues de tous les centres les plus éloignés des Laurentides eurent l'occasion de voir les Canadiens dans une exhibition; cette exhibition fut au profit de l'Association de l'Aide à la jeunesse, et couronnée du plus franc succès.

A leur arrivée dans la charmante ville laurentienne, les joueurs, dirigés par Tommy Gorman en l'absence de Dick Irvin, furent reçus par Son Honneur le maire Georges Libolton, accompagné de Mgr J.-B. Bazinet, curé de la paroisse, et de M. René Parent, président de l'Association de

Deuxième période

3—Rouges: Blake (Lach, Richard) 2.00
4—Blancs: Gauthier (Hiller) 6.00
5—Blancs: Chamberlain (Gettiffe) 8.00
6—Blancs: Eddolls (Chamberlain, Mosdell) 11.00
7—Rouges: Morenz (Majeau, Fillon) 13.00
8—Rouges: Lach (Richard, Bouchard) 16.00
9—Rouges: Lach (Richard) 18.00
10—Blancs: Gauthier (Hiller, Burnett) 18.30

## PETITES ANNONCES

LOGIS OU PIÈCES DEMANDÉES  
On demande, deux pièces ou plus, meublées ou non, ou logis complet. Pour possession immédiate. Communiquer avec le no de téléphone: 606, Saint-Jérôme.

HOMME DEMANDE SUR FERME  
Homme sobre et sérieux, demandé pour prendre le contrôle d'une ferme. Communiquer avec Ed. l'apineau, New-Glasgow, comté de Terrebonne.

PROPRIÉTÉ A VENDRE  
Très bonne propriété à vendre. En très bonne condition. S'adresser pour toute autre information supplémentaire à 533 avenue Parent, Saint-Jérôme.

ACHETEZ DES POISSONS QUI VOUS DONNENT PROFIT  
Pour succès et profit achetez les poissons de la ferme avicole Monkton. Quand vous achetez des poissons en vue du profit, vous devez acheter des poissons bien nourris, bien vivants, et avec de l'attention vous serez certain d'élever avec profit. Les poissons de Monkton Poultry Farm sont inspectés par le gouvernement, portent tous une bande qui l'atteste et ont subi l'épreuve du sang. Écrivez-nous pour avoir nos prix pour 1945 et notre catalogue français contenant les informations les meilleures concernant la couvée et les méthodes pour élever la volaille avec profit.—Adressez-vous à MONKTON POULTRY FARM, Monkton, Ontario.

ACTIVITÉS MUSICALES  
Nos réunions musicales se poursuivraient toujours assez régulièrement, malgré le léger rouha des fêtes.

En décembre dernier, notre cercle s'est réuni chez Mlle Marguerite Léonard, où le programme fut plutôt court, mais très intéressant, fut de nouveau consacré à Beethoven, dont nous entendîmes la sublime Symphonie Pastorale. Mlle Thérèse Jarry termina son étude si instructive sur ce grand maître tant admiré de nous tous.

CHEZ Mlle Madeleine Barrette, où eut lieu une autre réunion, nous avons religieusement écouté les oeuvres de Schubert et Weber, dont une biographie succincte mais abondante en détails vairs, avait été préparée par Mlle Fleurette Dumouchel. Cette fois, le programme comprenait: L'Invitation à la valse, de Weber; la "Symphonie Inachevée"; "Eosamunda"; et "Ave Maria" de Schubert. Avec de tels chefs-d'oeuvre, quelle belle soirée nous avons passée!

Le jeune Laurent Fréchette, gardiens de buts des Canadiens Rouges, tandis que Bill Durran démontre pourquoi il est considéré comme le meilleur gardien de la N.H.L. Les joueurs de défense jouèrent avec entrain et dilige-ment ce soir-là, et furent même si fâchés un couple de fois. Chamberlain purgea la seule punition. Buddy O'Connor, qui est sur le point d'être papa pour une seconde fois, était le seul absent. À part de Fréchette, Howie Morenz et Kelvin Burnett complétèrent l'alignement des clubs que voici:

ROUGES. — Buts: Laurent Fréchette; défenses: Bouchard et Lamoureux; avants: Blake, Lach, Richard, Fillon, Majeau, Morenz.

BLANCS. — Buts: Bill Durran; défenses: Eddolls et Harmon; avants: Hiller, Gettiffe, Chamberlain, Mosdell, Gauthier, Burnett.

Première période  
1—Blancs: Gettiffe 18.32  
2—Blancs: Mosdell (Gettiffe, Chamberlain) 19.05  
Punitions: Chamberlain

La reprise des cours de couture à l'École Mécanique Régionale, aura lieu le mardi 16 janvier courant.

Les divers cours du soir donnés au Patronage reprendront à partir de lundi le 15 janvier prochain. Que les dames et les jeunes filles s'empressent de s'inscrire pour ce second semestre car les places sont limitées.

Un louste à récemment écrit: "Le gouvernement est coupable de laisser les automobilistes aux prises avec de vieux pneus... parce qu'il les expose à sacrer".

## ASSURANCES

Assurances contre le feu, le vol, les accidents et maladie

Assurance sur automobiles et bris de glace

Assurance-Vie "Confederation Life"

## Rodrigue Bélanger

223 rue Saint-Georges Tél. 106 Saint-Jérôme

## On chuchote... en dehors du moulin!

(suite de la première page)

Nous feuilletons les "Echo du Nord" des années dernières, et nous en trouvons de bien bonnes! Les lecteurs ont remarqué que depuis quelque temps M. Gareau encesse hypocritement M. Carlin. Mais en juin 1942, l'Echo du Nord écrivait, "La jeunesse ne sait que faire de l'offrande de ce vieillard déjà touché par une maladie impitoyable", et ainsi de suite sur le ton connu... mais le drôle de l'histoire, c'est que l'article dit: "LA CONSCRIPTION DECOULE DIRECTEMENT DU PLEBISCITE". Tout dernièrement, il disait que la conscription était votée, mais qu'elle provenait de la mobilisation (pour la défense du pays) et de la déclaration de guerre en septembre 1937. Vous voyez si tantôt il ne dira pas que ça dépend de Sir Wilfrid Laurier... Il peut dire n'importe quoi, ce p'tit grimassier-là!

M. Gareau a déjà dans son journal parlé des valises de M. Bouchard... et avec quel style vengeur! Pourrait-il nous parler de la valise qui entre Noël et le Jour de l'An se promenait rue Labelle, aux environs de la Commission des Liquidateurs... Il y a des solliciteurs qui sont aussi commissionnaires!

Seize "slot-machines" ont été saisies à Saint-Jérôme en fin de semaine... Pas de commentaires!

Le pont Bélair sera reconstruit. Il sera bien plus beau que le pont de la Regent... M. Gareau ne doit pas oublier qu'il y a deux ponts à Saint-Jérôme... à reconstruire... et qui ont été promis... Drôle tout de même, comme le silence se fait sur eux! Le silence est d'or, dit un vieux proverbe. Mais l'or, ça se pile aussi!

LE LOUP-GAREAU

## LE CLUB ALFRED LANGLOIS RENCONTRERA LE LACHUTE DEMAIN

C'est demain soir, samedi le 13 janvier, à huit heures et demie, que le club de Lachute, piloté par Roger Bédard, recevra le club Alfred Langlois, et tentera de prendre sa revanche. Chacun se souvient que le club local avait, l'an dernier, infligé une défaite par le score de 9 à 4, au club Lachute, et ce dernier en avait été terriblement mortifié. Il serait intéressant de voir ce

que pourront faire cette année les gars de Roger Bédard, contre les André Dussault, Florian Larose, Paul Desjardins, Marcel Bouchard, et les autres joueurs du club Langlois? Pour le savoir il faudra voir les deux équipes à l'oeuvre. C'est facile que de se rendre à Lachute; donc, demain soir, samedi, à huit heures et demie, dans l'Aréna de Lachute.

(Comm. de Guy Alarie)

## Histoire Canadienne

### Monseigneur De Laval

Monseigneur François de Montmorency - Laval surnommé l'apôtre du Canada et le Père de la Nouvelle-France, descendant des Montmorency, l'une des plus illustres maisons de France.

Il naquit en 1622. Dieu l'avait doué de grands talents, d'un caractère très ferme et d'un zèle surabondamment apostolique. Par amour pour Dieu et la religion catholique, il accepta la charge pénible et difficile de gouverner l'Église du Québec. Il arriva à Québec vers le milieu de juin 1659 et se mit aussitôt à l'oeuvre avec sagesse et habileté; il fallait tout créer, tout organiser.

Son premier acte fut la fondation d'un grand séminaire — en 1663 — pour la formation de son clergé et, cinq ans plus tard, il ouvrit un petit séminaire pour préparer la jeunesse à l'état ecclésiastique et aux diverses carrières libérales. C'est de cet établissement qu'est sortie l'illustre université Laval.

Afin de se mieux renseigner sur l'état et les besoins de sa nouvelle Église, il entreprit la visite des paroisses de son vicariat apostolique, immense par l'étendue, mais peu habitée et d'un accès difficile.

Toute la vie de cet évêque fut celle d'un saint. Quelle foi en Dieu! Quelle charité pour le prochain! Quel amour pour la pauvreté! Les biens qu'il avait reçus de France et ceux qu'il avait acquis au Canada, il les donna au Séminaire de Québec. Rien pour lui-même; lorsqu'il mourut, on trouva sa bourse vide.

Et ses mortifications! Il portait un cilice, il mangeait peu, il jeûnait les jeudis. Au séminaire, où il résidait dans une pauvre petite chambre, il était le premier debout, comme il était le dernier à se coucher.

Cet homme de Dieu, apparemment timide dans son humilité, trouvait au besoin une énergie de fer et un courage indomptable.

Chant de fêtes  
Dimanche le 31 décembre: "Jésus de Nazareth", de Charles Gounod; "Noël", de L. Boellman. Soliste: M. P. Bernier.

Épiphanie, le 6 janvier: "Noël" de Charles Gounod. Soliste: M. P. Bernier.  
Dimanche le 7 janvier: "O Maria Nox", de A. Adam; "Ave Maria", de A.H. Rosewig. Soliste: M. Hervé Thinel.

## SOUVENONS-NOUS DE NOS MORTS

Nous sommes entrés dans le cycle des douze mois qui s'écouleront jour par jour, pour former le faisceau de nos joies, de nos chagrins, et malheureusement de nos tristes séparations.

Au début de l'an neuf, les liens familiaux se resserrent à l'ombre de l'amour et de la charité qui pardonne. Les coeurs s'unissent dans un même pieux souvenir pour ceux qui nous ont quittés au cours des mois écoulés.

C'est l'heure propice pour ces âmes très chères d'effleurer d'un souffle éternel nos fronts assombrés. C'est l'accablée fraternelle par delà les espaces, pour resserrer les liens qui nous enlaçaient comme le lierre tenace et pénétrant.

Souvenons-nous d'eux avant que la vie reprenne nos pensées et nos coeurs dans le tourbillon des jours à venir. Sur la toile où nous tissons avec enchantement le bonheur familial doux et serein, entrelaçons avec une tendresse persistante, à la place des fils noirs, des cheveux de soie aux lumineux couleurs d'espérance.

Que leur cher souvenir veloute l'heure si triste de leur départ pour tous ceux qui se sont penchés avec un coeur meurtri, sur une tombe au cours de l'année écoulée.

### NOMS DES DEFUNTS

Du 1er janvier 1944 au 1er janvier 1945.  
À Saint-Jérôme

- Mme Joseph-S.A. Bastien
- Mme David Roy
- Mme Camille Hpot.
- Joseph Boyer
- Aldéric Rochon
- Mme Roland Gascon
- Mme Jean-Baptiste Methé
- Mme Louis Filion
- Mme Joseph Filion
- Pierre Tassé
- Elias Bélanger
- Joseph Turcot
- Jeanne Desrochers
- Mme Henri Prévost
- Mme Joseph Chades
- Jeanne Filion
- Joseph Lévesque
- Léon Duquette
- Mme Jules Beaudry
- J.-Alphonse Lévesque
- Antoine Joly
- Déla Paquette
- Mme Stanislas Désormeaux
- Joseph Carrière
- Wilfrid Drouin
- Mme Joseph Vézina
- Cécile Nantel
- Joseph Brière
- Yvette Desjardins
- Charles-Albert Beaudry
- Mme William Tita
- Mme Albert Whissell
- Damase Lauzon
- Mme Joseph Charette
- Mme Edouard Paquette
- Lucienne Jetté
- Ferdinand Forget
- Mme Pierre Allaire
- Lucien Dufresne
- Michel Boyer
- Mme Adrien Paquette
- Jean-Baptiste Villemaire
- Anatole Beauvais
- Mme Jules Drouin
- Hermann Thivierge
- Mme Damien Roland
- Mme Félix Bastien
- Mme Evariste Charbonneau
- Mme Philippe Therrien
- Albert Guénette
- Rodrigue Valiquette
- Mme Louis Francoeur
- Mme Félix Lachance
- Placide Fer
- Madeline Dufour
- Félix Piché
- Fernand Lavorte
- Poméla Forget
- Armand Cloutier
- Alfred Payer
- Félix Gingras
- Mme Godofroy Valiquette
- Mme William Wilsey
- Anita Dion
- Mme Camille Desrosiers
- Théophile Prud'homme
- Dieudonné LaJeunesse
- Mme Mélaspise Guénette
- Mme Hermiste Danis
- Mme Georges Dufour
- Mme Vve Benjamin St-Aubin
- Wilfrid Blondin
- Mme Vve Wenceslas Michaud
- Basile Thémeas
- Joseph Raymond
- Mme Caliste Hart
- Mme Vve Wilfrid Charette

## MONTRES OMEGA



Le CARC  
à la vente et officiellement approuvé un modèle Omega (TECHRON P-12) pour navigation.

## BIJOUTERIE BENOIT ENRG.

285 rue Saint-Georges, Tél. 530-J SAINT-JEROME

## DECES

Le 31 décembre 1944 est décédée à l'Hospice de Saint-Jérôme, Mme Théophile Sigouin, mariée en première noces en France, à Félix Masson, née Valentine Groult, à l'âge de 76 ans. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de notre ville, le 2 janvier 1945, à 9 hres, et l'inhumation au cimetière local.

Le 3 janvier 1945 est décédée à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, Dame Adélaïde Lorange, née Amanda Valiquette, à l'âge de 48 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le 8 janvier courant.

Le 5 janvier 1945 est décédée Dame Charles Laforce, née Amanda Carrière, à l'âge de 30 ans; les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le 8 janvier dernier.

Le 6 janvier 1945, est décédée Dame Adrien Lorrain, née Bridget O'Day, âgée de 95 ans. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le 9 janvier courant, et l'inhumation à Saint-Colomban.

## Où acheter du bon et du beau à bon marché

### Chez HARRY

328 Saint-Georges, Saint-Jérôme

## POUR VOS REPARATIONS

### Matériaux de construction, Plomberie, Peinture, etc.,

ALLEZ A LA

## FERRONNERIE ALFRED LANGLOIS

503 rue Saint-Georges, Tél. 54 SAINT-JEROME